

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

| | | | |
|-----------|--------|--------|--------|
| 1 an | 6 mois | 3 mois | 1 mois |
| 26.— | 13.20 | 6.70 | 2.40 |
| ÉTRANGER: | 23.— | 13.— | 4.50 |

212^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

20 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 15 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclamations 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.), Mortuaires 28 c., locaux 20.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

La Belgique et son roi

Le débat sur la question royale à la Chambre belge a pris une tournure parfois très vive, reflétant les passions que provoque dans le pays le problème du retour du souverain. On sait que le parti chrétien-social a déposé un projet de consultation populaire déjà adopté par le Sénat, consultation populaire qui, d'après certains augures, doit se dérouler le 12 mars prochain. Malgré les deux voix qui leur manquent pour détenir la majorité absolue à la Chambre, les chrétiens-sociaux peuvent très bien faire passer leur projet, car il suffit de quelques libéraux «léopoldistes» — et ils existent — pour constituer l'appoint indispensable.

Mais le problème n'est pas seulement d'ordre numérique, il est d'ordre psychologique. L'hostilité du parti socialiste au retour du roi et, partant, même à un projet de consultation populaire qui aurait chance d'entraîner ce retour, est si grande que l'on peut craindre les pires troubles. Un député n'a-t-il même pas déclaré dans leurs rangs: «Si le roi revient, il sera abattu!»

A vrai dire, on ne comprend pas d'ici les raisons d'une animosité aussi violente et l'on ne peut l'expliquer que par le fanatisme politique. Car, enfin, toutes les commissions d'enquête ont pleinement lavé le souverain des graves accusations dont il a été l'objet à cause de son attitude pendant l'occupation. Le moins que l'on puisse dire est qu'en demeurant dans la souffrance parmi son peuple, et qu'en résistant noblement aux avances d'Hitler, il a tout aussi bien servi la cause de la Belgique que ne l'ont fait les politiciens réfugiés à Londres. C'est l'éternel problème: fallait-il rester ou partir? Le simple bon sens et l'absence de fanatisme indiquent que, pour celui qui voulait demeurer fidèle, l'une et l'autre voie pouvait être choisie dans les pays d'Europe occupés.

Aussi bien les socialistes belges ne poussent-ils pas trop leur raisonnement dans ce sens. Et M. Spaak, qui, par quelques articles, s'y est hasardé, a aussitôt, prudemment, fait marche arrière. Les adversaires du roi lui reprochent alors son tempérament autoritaire, son inclination au pouvoir personnel et ils lui font grief de son mariage. Sur le premier point, il faudrait prouver où, quand et comment il a outrepassé réellement ses prérogatives; sur le second point, il est pour le moins étrange que des gens de gauche en viennent à incriminer Léopold III d'avoir contracté mariage «au-dessous de son rang». Il est vrai qu'on a émis la crainte, lors des débats de la Chambre, que la princesse de Réthy ne devint reine. Mais il existe une déclaration formelle du souverain, qui date de l'époque même de son mariage, où, disent les juristes, n'est pas légale — car le parlement, en principe, aurait eu son mot à dire — mais à laquelle on peut être certain que le roi demeurera fidèle. Tout cela apparaît, au total, du domaine de la chinoiserie juridique.

Reste le grief principal qui est adressé à Léopold III: alors qu'un roi devrait unir, celui-ci divise. Et une consultation populaire ne fera qu'élargir encore le fossé. Mais à qui la faute? Non pas, certes, au souverain lui-même, mais à ceux qui passionnément le pays avec la question royale! Certes, il n'est guère souhaitable que, dans le cas d'un souverain héréditaire, il faille en venir à une sorte de plébiscite pour savoir s'il peut ou non continuer à régner. Mais, vraiment, on ne voit pas de quel autre moyen le gouvernement disposerait pour résoudre l'épineux problème. Le cabinet Eyskens aurait pu, jouant carte sur table au parlement, demander à celui-ci qu'il rapporte simplement son acte de 1945 (quand Léopold III se trouvait prisonnier en Allemagne) constatant l'impossibilité de régner. Mais c'est alors que les adversaires auraient crié au «coup de force»!

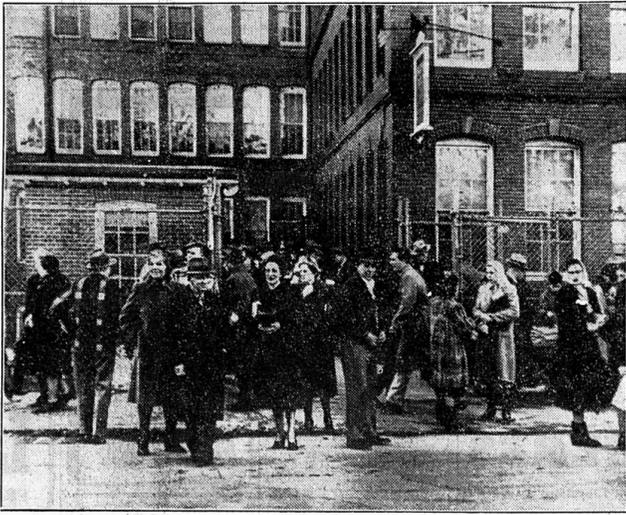
La consultation populaire envisagée n'aura, d'ailleurs, aucun caractère impératif. D'après ses résultats et en tenant compte non seulement de la majorité ou de la minorité globales, mais aussi des tendances qui se seront manifestées dans les diverses régions du pays, le roi déterminera librement s'il peut rentrer ou non dans sa capitale. On ne voit pas de méthode plus démocratique et l'on reste confondu que des socialistes, qui ont toujours ce mot à la bouche, n'acquiescent pas d'emblée à cette méthode et qu'ils parlent même de ne pas reconnaître la volonté du peuple au cas où celle-ci se prononcerait en faveur du retour du souverain.

René BRAICHERT.

Déraillement d'un train près de Dakar

DAKAR, 10 (A.F.P.). — On compte sept morts et quinze blessés à la suite d'un déraillement survenu sur la ligne Abidjan-Bo. Dionlassou. Les victimes sont des ouvriers revenant du travail.

La fermeture d'une fabrique d'horlogerie aux Etats-Unis



La «Waltham Watch», la plus ancienne fabrique d'horlogerie des Etats-Unis, a fermé ses portes. Notre photographie montre le personnel de cette entreprise, établie près de Boston, quittant le travail.

A PROPOS D'UNE DÉMISSION

La réorganisation nécessaire de la radio suisse

Il faut donner au service des programmes une autonomie complète à l'égard de l'administration des P. T. T.

Notre correspondant de Berne nous écrit:

Faute de déclarations ou d'explications officielles, on n'a eu jusqu'à présent que des commentaires allusifs sur les raisons qui ont engagé le directeur général de la radiodiffusion suisse à demander sa démission. Peut-être le comité central, présidé par un vétéran du journalisme, après sa prochaine séance du 15 février au cours de laquelle il examinera justement les conditions auxquelles cette démission doit être acceptée, consentira-t-il à jeter quelque lumière sur un fait auquel l'opinion publique ne peut rester indifférente.

En attendant, ce fait pose une question de principe qu'il convient d'examiner hors de toute considération de personnes.

Le malaise latent de la radiodiffusion suisse remonte à l'origine même de cette institution, à son statut organique.

Peut-être se justifiait-il il y a trente ans, alors que la radio posait avant tout un problème technique. Mais la conception qui a présidé à l'élaboration de la charte fondamentale, la concession de 1931 révisée en 1937, est depuis longtemps dépassée.

Ce n'est pas aujourd'hui seulement qu'on aperçoit les défauts d'une construction établie au rebours du bon sens. En juin 1936 déjà, au Conseil national, M. Adrien Lachenal interpellait le gouvernement à ce propos et déclarait notamment:

Quel est le statut juridique de la radio suisse? Il est assez singulier et passablement obscur pour l'homme de la rue. La Confédération, d'après la loi de 1922 sur les télégraphes et les téléphones, a le monopole des ondes. Dans ce cadre, elle a donné une concession pour l'exploitation de ces ondes à la Société suisse de radiodiffusion (S.S.R.) qui est un organisme assez flou. Allait-on donner consistance et vi-

gueur à cet organisme? On l'a tenté en 1937, en nommant un directeur général en lieu et place de l'administrateur-délégué, en constituant des «commissions de programme» qui firent du bon travail, mais que l'étatisation complète de la radio pendant la guerre a tuées. Pour le reste, les mesures prises ont fait songer à la montagne accouchant d'une souris.

On semblait tellement se complaire dans la confusion qu'au Conseil national, une fois encore, on s'émut.

G. P.

(Lire la suite en 7^{me} page)

Conférence diplomatique à Washington



Une importante conférence qui réunissait tous les diplomates américains chargés de mission en Amérique centrale s'est tenue récemment au département d'Etat à Washington.

Les échos du MONDE

Les sans-culotte de New-York

Six garçons de restaurant ont perdu leur pantalon, et leur employeur a perdu 300 dollars, trois voleurs ayant pénétré les armes à la main dans l'établissement et ordonné à chacun de lever les mains.

M. John Rama, le propriétaire, a raconté que les voleurs avaient poussé employés dans une pièce retirée. Là, les garçons ont été dépouillés de leur pantalon, puis les bandits ont pris la fuite.

Des nonnes mettent en déroute des voleurs

Des nonnes, armées de poêles à frire et de broches à volaille ont mis en fuite trois voleurs qui avaient pénétré dans un orphelinat à Cerignola, en Italie du sud.

Les voleurs avaient pénétré dans l'église de Saint-Dominique, contiguë à l'orphelinat, et se retirèrent discrètement par le vestibule du couvent, chargés de caisses en or et du tronc de l'église, lorsqu'un d'entre eux a

trébuché sur une boîte à ordures. Le tintamarre réveilla les nonnes en sursaut. Conduites par la mère supérieure, qui brandissait un rouleau à pâte, elles sortirent par la cuisine en chemise de nuit, ayant saisi au passage tout ce qui pouvait leur servir d'armes.

«... jusqu'à ce que la mort vous sépare»

M. Alessandro Urbani, 85 ans, et Mme Tommasina Selaver, 82 ans, ont été unis par les liens du mariage, l'homme gisant dans un lit d'hôpital et la fiancée aux cheveux blancs assise à son chevet.

Comme le prêtre achevait la lecture de la formule sacramentelle: «... jusqu'à ce que la mort vous sépare», Alessandro Urbani soupira: «Oui», puis il mourut.

Il a fallu transporter chez elle, évanouie, la nouvelle mariée.

Une tragédie nocturne dans le massif français des Rousses

Une avalanche emporte un baraquement dans lequel 14 mineurs dormaient

Le bâtiment a pris feu, le poêle s'étant renversé, et douze hommes ont péri carbonisés

GRENOBLE, 9 (A.F.P.). — Douze mineurs des mines de l'Herpie ont péri carbonisés à la suite de l'incendie du baraquement dans lequel ils se trouvaient.

Le sinistre a eu pour cause une avalanche dévalant des Grandes-Rousses qui a renversé un baraquement dans lequel se trouvaient quatorze mineurs. Deux mineurs seulement ont pu arriver à se dégager.

Des détails

GRENOBLE, 9 (A.F.P.). — Les sauveteurs ont pu jusqu'à présent dégager cinq morts du baraquement de bois écrasé par une avalanche à la mine de l'Herpie. Les corps des sept autres mineurs qui ont péri restent encore ensevelis.

La mine de charbon de l'Herpie, située dans le massif des Rousses, à 2100 mètres d'altitude, à deux heures de marche de la célèbre station d'hiver de l'alpe d'Huez, est la plus haute de France et sans doute d'Europe. Les

mineurs qu'elle emploie sont logés dans deux baraquements de bois.

C'est un peu avant 5 heures, jeudi matin, alors que les occupants des deux bâtiments étaient plongés dans le sommeil, qu'une grosse avalanche, partie du sommet des massifs des Rousses, à 3000 mètres, dévala dans un bruit de tonnerre et, avant que l'alarme soit donnée, emporta un bâtiment qui abritait quatorze mineurs. Le baraquement s'effondra sous le souffle et le gros poêle servant au chauffage mit le feu au plancher qui se transforma rapidement en brasier. La tourmente aidant, les occupants du bâtiment voisin ne purent rien faire en attendant les premiers secours demandés à Huez. Deux mineurs échappèrent miraculeusement à la mort car, logés au premier, ils étaient enfouis sous une couche beaucoup moins épaisse de neige et purent être rapidement atteints. Par la suite, cinq autres furent dégagés. Dans les décombres du baraquement incendié, on a entendu des infortunés crier jusqu'à 8 h. 30.

Un rapport publié par le gouvernement américain

Comment se protéger des explosions atomiques

Les bâtiments devront pouvoir résister à des vents atteignant horizontalement 500 kg. par mètre carré

WASHINGTON, 9 (A.F.P.). — Un document intitulé «Dégâts résultant des explosions atomiques et plans de constructions protectrices», publié jeudi matin par le gouvernement des Etats-Unis, est un véritable manuel de construction destiné à essayer de résoudre les terribles problèmes qui se posent «à l'âge atomique».

Le principal conseil aux constructeurs est d'édifier désormais les bâtiments importants aussi loin que possible des zones de danger stratégiques ou de les faire disparaître au-dessous de la surface du sol. Le manuel demande la dispersion des usines de guerre et prédit que les principales indus-

tries devront probablement se terrer en profondeur dans le sol. Ce rapport a été préparé par la commission nationale de sécurité des Etats-Unis; à l'intention des futurs responsables de la défense civile de la nation. La commission le distribuera à tous les gouvernements des Etats. Les conclusions que renferme le document se fondent principalement sur les études faites à Hiroshima, première ville atomisée en 1945, et ne font aucune allusion aux bombes plus puissantes fabriquées, ensuite, ni à la future superbombe atomique à l'hydrogène.

Cette étude précise que les bâtiments qui résistent le mieux sont ceux à lourde armure métallique recouverte de ciment et bien entendu à l'épreuve du feu. Les bâtiments devront pouvoir résister à des vents exerçant des pressions atteignant horizontalement 500 kilogrammes par mètre carré et verticalement 350 kilogrammes par mètre carré. L'acier doux est recommandé car il plie au lieu de casser brusquement comme le fait l'acier trempé. Enfin, le rapport prévoit que, près des villes, pourront être creusés des tunnels ou des cavernes susceptibles de servir de postes de commandement, de salles d'opération ou de dépôts de médicaments pour les blessés.

La Yougoslavie demande de nouveaux prêts au gouvernement américain

BELGRADE, 9 (A.F.P.). — On apprend dans les milieux bien informés de Belgrade que le gouvernement yougoslave, par l'intermédiaire de M. Georges Allen, ambassadeur des Etats-Unis à Belgrade, a demandé l'appui du gouvernement américain en vue d'obtenir, dans un proche avenir, de nouveaux emprunts d'un montant total de 36 millions de dollars, dont: 25 millions à la Banque internationale; 6 millions au Fonds international monétaire; 5 millions à la banque «Export-Import».

Des paquebots de luxe construits en Allemagne pour l'Union soviétique

BERLIN, 9 (A.F.P.). — Les chantiers maritimes «Warno» de Warnemünde, construisent une flotte de navires de luxe pour l'Union soviétique, avec des épaves de vapeurs allemands coulés ou endommagés pendant la guerre, annonce «Der Abend», journal de la zone américaine.

Selon cet organe, le gouvernement soviétique veut utiliser ces navires pour équiper les lignes rapides desservant l'Amérique du sud et l'Asie orientale.

Les chantiers «Warno» occuperaient six mille ouvriers. Parmi les navires remis en état, l'«Asia», de 12.000 tonnes, aurait eu des avaries de machines en se rendant à Leningrad, et cinquante spécialistes allemands seraient incolés de sabotage. Un autre navire, reconstruit, l'«Ozema», de 17.000 tonnes, naviguerait maintenant sous le nom de «Sibex»; le «Hansa», 14.000 tonnes, le «Cordillera», 12.000 tonnes, et le «Berlin», 22.000 tonnes, doivent être également réparés.

BILLET LITTÉRAIRE

Mussolini intime

... vu par son valet de chambre

M. Quinto Navarra qui, pendant une vingtaine d'années, fut l'huissier personnel de Mussolini a rédigé des souvenirs fort pittoresques. Ce volume, dont la couverture laisse apparaître, à travers les trous de serrure, un Mussolini fumant la cigarette les jambes en l'air, vient de paraître en traduction française chez Bader-Dufour (Paris-Mulhouse-Lausanne) sous le titre «Valet de chambre chez Mussolini».

Il va de soi qu'il ne faut pas demander à M. Navarra des jugements longuement motivés ni des considérations philosophiques sur le régime fasciste. Il raconte simplement ce qu'il a vu et entendu, et à cet égard, si vraiment il n'en a pas un peu rajouté, comme on pourrait le craindre par moment, son témoignage a une valeur indéniable.

Evidemment, de cette suite d'anecdotes et de petites histoires, Mussolini ne sort pas grand; il apparaît même comme une sorte de Matamore, perpétuellement soucieux d'inspirer la terreur à tous ceux qui tremblent déjà devant lui, mais en fait consent jusqu'à la nausée des faiblesses et des misères de son être intime, c'est-à-dire comme un très pauvre homme. M. Navarra a-t-il voulu accabler l'idole déchu, c'est possible; son témoignage constitue en tout cas un terrible réquisitoire.

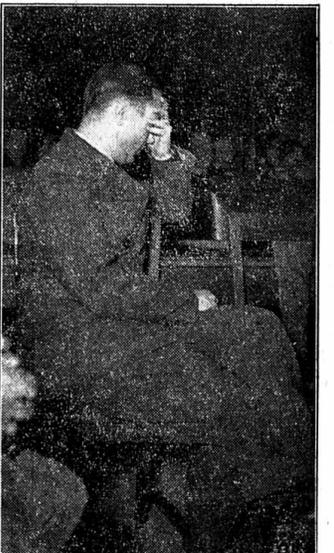
Quelques exemples: Mussolini reçoit un jour un dignitaire fasciste qu'il a résolu de congédier; malheureusement, au moment où le «duce» va parler, il perd l'équilibre, et conscient du ridicule de la situation, il renonce à sévir. Pendant la guerre, au cours de ce fameux voyage en Afrique du nord qui devait s'achever par son entrée triomphale à Alexandrie, Mussolini regarde passer des prisonniers néo-zélandais; eux le reconnaissent, demeurent sur la réserve, puis se décident à le saluer du signe V. Mussolini tient le coup un moment, puis exaspéré prend la fuite. Une autre anecdote, sur Alfieri celle-là, nous montre Hitler, au moment de la débâcle française, faisant téléphoner à l'ambassadeur italien pour savoir quelles sont les revendications de l'Italie à l'égard de la France. Emoi d'Alfieri qui demande la permission de se mettre en communication avec Rome, mais Hitler s'y refuse, et exige une réponse immédiate. Alors Alfieri: «Nos revendications... sont totalitaires... et il ferme le téléphone».

On se souvient peut-être que lorsque Mussolini recevait des visiteurs étrangers, hommes d'Etat, artistes, acteurs de cinéma, etc., il faisait le plus souvent très grande impression sur eux; c'est qu'il se préparait très soigneusement à les éblouir. Pour Gandhi, par exemple, il apprend par cœur quelques phrases d'hindou et les lui récite; c'est puéril. Ajoutons encore que M. Navarra consacre un long chapitre aux amours, la plupart très peu romantiques, du «duce».

En terminant ce livre on a de la peine à se défendre d'un sentiment de malaise. Car il y a de la part de M. Navarra une certaine bassesse morale à salir l'homme devant lequel il s'est autrefois incliné bien bas; c'est cette même duplicité qui déjà frappait le lecteur dans le «Journal», par ailleurs si attachant, du comte Ciano.

P. L. B.

L'épilogue judiciaire d'une retentissante affaire



C'est mardi, en fin d'après-midi, que la Cour pénale fédérale a rendu son jugement dans l'affaire des faux affidés. Voici Charles Métry, considéré comme le principal coupable, pendant la lecture du jugement.

Rédaction : 6, rue du Concert
Réception de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Le samedi jusqu'à 12 h.
Service de nuit de 21 h. à 3 h. du matin
La rédaction ne répond pas des manuscrits soumis et ne se charge pas de les renvoyer.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Téléphone 5 12 26 - Chèques postaux IV 173

Les avis mortuaires et avis tardifs peuvent être remis jusqu'à 2 heures du matin. Sonnette de nuit : 6, rue du Concert

Administration : 1, Temple-Neuf
Bureaux ouverts au public :
8 h. à 12 h. et 13 h. 45 à 17 h. 30
Le samedi jusqu'à 12 h.
Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h. 30) ; le samedi jusqu'à 9 h. pour le numéro du lundi

Jeune homme, dévoué et de confiance, ayant fait un stage d'une année en Suisse romande cherche place de

commissionnaire

dans boulangerie, sur la place de Neuchâtel. Famille Steinmann, Wohlen (Berne).

AVIS DIVERS

CHAQUE FEMME

peut se procurer un gain intéressant en tricotant chez elle sur la fameuse «PASSAP», l'unique machine tricotant à base mousse et Jersey. S'adresser à P. Dagon, S.A.R.L., Mauborget 1, à Lausanne.

ACTIVIA NEUCHÂTEL Tél. 5 51 68
Demandez nos NOUVEAUX prix de VILLAS IMMEUBLES Modèles depuis Fr. 32 000.-

Au Roseau Pensant Livres d'occasion Timbres-poste Achat - Vente TEMPLE-NEUF 15

Vos travaux de bureaux et traductions en langues française et étrangère sont exécutés rapidement et avec soin par notre personnel spécialisé, qui se rend aussi à domicile. Arrangements forfaitaires pour travaux réguliers. Ecole Benedict TERREAUX 7 Tél. 5 29 81

Bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement à la Feuille d'avis de Neuchâtel pour le prix de

- * Fr. 4.- jusqu'au 31 mars 1950
* Fr. 10.70 jusqu'au 30 juin 1950
* Fr. 17.30 jusqu'au 30 septembre 1950

* Biffer ce qui ne convient pas.

Le montant sera versé à votre compte postal IV. 173

Nom :
Prénom :
Adresse :

(Très lisible)

Adresser le présent bulletin sous une enveloppe non fermée affranchie de 5 c. à

Administration de la «Feuille d'avis de Neuchâtel» NEUCHÂTEL

LAVAGE D'AUTOS SUR ÉLÉVATEUR
permettant de laver aussi bien le dessous que le dessus. Pompe à haute pression, six fois plus forte qu'un jet ordinaire. Personnel expérimenté.
J-L Segezemann NEUCHÂTEL Tél. 26 88

Poissons frais du lac et de mer
aux meilleurs prix du jour
Truites du lac et de rivière
Palée et filets
Bondellos et filets
Filets de perche
Cabillaud - Colin entier ou en tranches
Soles et filets
Filets de dorsch et filets de dorsch panés
Poissons fumés
AU MAGASIN LEHNHERR FRÈRES Tél. 5 30 92

APPRENTISSAGES
Jeune homme consciencieux et assidu cherche une

place d'apprenti dans boucherie-charcuterie. A la même adresse on cherche un jeune homme consciencieux en qualité de

commissionnaire ou apprenti

Vie de famille assurée. Prière de s'adresser à Fr. Liechti, boucherie, Grandferd (Berne).

baaignoire en zinc pour enfants, longueur environ 80 cm. Adresser offres écrites à P. B. 197 au bureau de la Feuille d'avis

PROF. MÉDICALES
Cabinet dentaire HENRI HUGUENTIN technicien-dentiste

a repris ses consultations

Boucherie-charcuterie
Je cherche à acheter ou à louer une boucherie-charcuterie, si possible dans le canton. Prière d'adresser offres écrites, détaillées à Fiduciaire René Lambelet, Colombier, Neuchâtel. Tél. 6 34 63.

REMERCIEMENTS

Les familles Gustave FAVEZ, à Combrandrèche, et PERLER-FAVEZ, à Colombier, dans l'impossibilité de répondre aux nombreuses marques de sympathie dont elles ont été l'objet, adressent l'expression de leur reconnaissance émue à toutes les personnes qui se sont associées à leur grand deuil ; au comité de la Section de Neuchâtel de la F.S.T. et aux nombreux collègues qui nous ont ainsi prouvé l'affection qu'ils portaient à notre cher disparu.

Dans l'impossibilité de répondre à toutes les personnes qui nous ont témoigné tant de sympathie et d'affection, nous venons les remercier et leur dire toute notre gratitude.
Mlle Emilie GOLAY, les nièces et neveu.

GALERIE LÉOPOLD ROBERT
EXPOSITION
100 AQUARELLES
de BERNARD RÖSLIN
du 11 février au 5 mars 10 à 12 h. 14 à 18 h.

On demande dans très bonne famille de Suisse romande
gouvernante-institutrice
de langue française et connaissant l'allemand, pour trois jeunes garçons. Situation intéressante pour personne qualifiée. Faire offres sous chiffres P 15259 D à Publicitas, Delémont.

ON CHERCHE des
COUTURIÈRES
connaissant bien la machine à coudre électrique.
Se présenter à la fabrique BIEDERMANN & Cie S. A., Rocher 7.

On engagerait tout de suite un
mécanicien faiseur d'étampes
Seules les offres d'ouvriers ayant plusieurs années de pratique en qualité de faiseur d'étampes ou, de préférence, ayant travaillé dans la construction de presses pour la bakélite et les moules à injection, seront prises en considération. Place intéressante et indépendante.
Tél. (038) 6 11 64

On demande pour tout de suite des
PERSONNES
connaissant la dactylographie, disponibles toute la journée, pour un certain temps, pour travaux d'adresses (à domicile exclu). Se présenter au bureau d'adresses et de publicité, place de la Gare 6 (rez-de-chaussée), Neuchâtel.

On demande un concierge
d'immeuble (gain accessoire), avec logement de trois chambres à disposition. Libre pour cas imprévu dès le 24 février. Offres écrites sous H. A. 198 au bureau de la Feuille d'avis.

Bonne à tout faire
Je cherche pour tout de suite une personne pour divers travaux de ménage. Vie de famille et bons soins assurés. Adresser offres écrites à R. C. 196 au bureau de la Feuille d'avis.

URGENT
On cherche une personne active désirant faire quelques heures de ménage par jour. Demander l'adresse du No 195 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une jeune fille propre et active pour aider au ménage. Bons soins assurés. Entrée immédiate ou pour date à convenir. Demander l'adresse du No 194 au bureau de la Feuille d'avis.

jeune vendeuse
Boulangerie - pâtisserie cherche, pour le 15 février, une

jeune vendeuse
(devrait aussi aider au ménage), et un porteur. Adresser offres écrites à M. A. 190 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande, pour le 15 mars ou le 1er avril, une
SERVANTE
honnête et sérieuse, âgée de 19-24 ans, pour deux personnes. Très bonne place, chambre avec eau courante, chauffage au mazout. Occasion d'apprendre l'allemand. S'adresser en joignant photographie et copie de certificats, à Mme Bianchi, Zwischenweg 3, à Zollikon-Zürich.

On cherche, pour le 15 avril, une
JEUNE FILLE
de 15-18 ans pour aider au ménage et au magasin. Occasion d'apprendre la langue allemande. Offres à R. Steinmann, épicerie, Gempenach.

Cuisinière
La Pouponnière neuchâteloise et suisse demande une personne active et dévouée, en bonne santé, de confiance et d'expérience, sachant bien cuisiner. Adresser offres avec certificats et références accompagnées d'une photographie et des présentations de salaire à la direction, aux Brenets.

DEMANDES D'EMPLOIS

COIFFEUSE-MANUCURE
expérimentée, parlant le français et l'allemand, cherche place pour le 15 février ou date à convenir, à Neuchâtel ou entre Yverdon et Neuchâtel. Faire offres sous chiffres P. 5347 Yv., à Publicitas, Yverdon.

JARDINIER
se recommande pour tous travaux d'entretien et taille d'arbres, au mois ou à l'heure. Prix avantageux. Certificats à disposition. Demander l'adresse du No 88 au bureau de la Feuille d'avis

commissionnaire
dans boulangerie, boucherie ou pâtisserie. Entrée à Pâques. Vie de famille désirée. Tél. 7 52 07.

Travaux de bureau
Dame expérimentée cherche une occupation pour les après-midi. Adresser offres écrites à P. Z. 166 au bureau de la Feuille d'avis.

commissionnaire
Jeune homme hors des écoles cherche pour fin avril, place en qualité de

ouvrier laitier
possédant bon certificat et ayant acquis une bonne formation, cherche place dans laiterie ou commerce analogue, à Neuchâtel ou environs. Date d'entrée à convenir. Faire offres sous chiffres P. 40.369 F., à PUBLICITAS, FRIBOURG.

Je cherche à louer, à la campagne (éventuellement j'achèterais par la suite) une
LAITERIE
si possible avec porcherie. Adresser offres écrites à D. A. 186 au bureau de la Feuille d'avis.

Ménage soigné, bonne situation financière, cherche, pour le 1er mars, à Neuchâtel ou dans la région, un
APPARTEMENT
de trois ou quatre pièces. Adresser offres écrites à A. Z. 188 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune couple cherche, pour septembre, à Neuchâtel ou environs un
appartement
de deux ou trois pièces, confortable. Adresser offres écrites à G. B. 192 au bureau de la Feuille d'avis.

IMMEUBLES
On cherche à acheter en ville un

immeuble locatif
tout confort. Si possible non subventionné. Adresser offres écrites à A. B. 189 au bureau de la Feuille d'avis.

Beau choix de cartes de visite
S'adresser au bureau du journal

A VENDRE
à Pesoux, une magnifique villa neuve, venant d'être terminée, bien située, construction très soignée, quatre pièces, cuisine, bains, W.C., chauffage central, téléphone, garage dans l'immeuble, buanderie complètement installée, etc. Environ 700 m² de terrain. Prix intéressant. S'adresser: Entreprise COMINA NOBLE & Cie à Saint-Aubin - Neuchâtel. Tél. (038) 6 71 75.

Immeubles à vendre à Couvet
Les heirs de feu M. Léon Borel offrent à vendre de gré à gré, pour date à convenir, la propriété qu'ils possèdent à Couvet, Grande-Rue 34, comprenant : un grand bâtiment locatif avec vastes magasins sur rue, pouvant servir à tout commerce ; grandes dépendances. Beau jardin au midi, grand dégagement à l'est, petits bâtiments annexes, garage, source privée, etc. Surface totale 2925 m². L'emplacement est de premier ordre, au centre du village, en bordure de deux voies publiques, et entièrement dégagé au midi. Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude du notaire Ph. Chable, à Couvet, téléphone 9 21 44.

OFFRES D'EMPLOIS
Lausanne
Jolie situation indépendante, offerte à dame disposant de Fr. 28,000.- comptant. Ecrire sous chiffres P. W. 4521 L., à Publicitas, Lausanne.

Jeune fille sérieuse et de confiance est demandée en qualité de
sommelière
Débutante acceptée. Faire offres en joignant photographie à l'hôtel de la Couronne, Les Planchettes, tél. 8 41 07.

Appartement
d'une à trois chambres, avec ou sans confort, est demandé pour tout de suite ou pour époque à convenir. Région Neuchâtel - Saint-Blaise. Adresser offres écrites à T. G. 144 au bureau de la Feuille d'avis.

Appartement
de trois ou quatre pièces, avec confort. Région Vignoble ou Val-de-Ruz. Adresser offres écrites à T. N. 178 au bureau de la Feuille d'avis.

Appartement
de deux chambres et cuisine, éventuellement, de deux chambres non meublées. Ecrire à case postale 54, gare, Neuchâtel.

Famille sans enfant, cherche pour fin mars, un

appartement
de deux chambres et cuisine, éventuellement, de deux chambres non meublées. Ecrire à case postale 54, gare, Neuchâtel.

Appartement
de deux chambres et cuisine, éventuellement, de deux chambres non meublées. Ecrire à case postale 54, gare, Neuchâtel.

Appartement
de deux chambres et cuisine, éventuellement, de deux chambres non meublées. Ecrire à case postale 54, gare, Neuchâtel.

AVIS OFFICIELS
VILLE de Neuchâtel
Permis de constructions
Demande de MM. Henri et Charles Robert de construire des garages en annexe ouest du bâtiment 38, quai de Champ-Bouquin, sur l'article 3622 du cadastre. Les plans sont déposés au Bureau de la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 24 février 1950. Police des constructions.

A LOUER
A louer, à Noiraigue, à proximité de la gare, un appartement remis à neuf, quatre pièces, salle de bains modernes et toutes dépendances. A la même adresse on offre un local industriel de 30 m² environ. Pour visiter et pour toutes demandes de renseignements téléphoner à Noiraigue au No 9 41 67.

PENSIONS OFFRES ET DEMANDES
Petite pension
de famille, soignée, en plein centre, prendrait encore quelques pensionnaires. Prix modeste. Ouvert le dimanche. - Téléphone 5 47 87.

Pension-famille prendrait PENSIONNAIRES pour le repas de midi. - Avenue du 1er-Mars 16, 2me étage. Tél. 5 44 50.

Chambre à louer, avec pension Otto Eggmann, Bel-Air 29.

Chambre et pension. - Premier-Mars 20, 1er.

Chambre à louer. Treille 3, 2me étage, téléphone 6 19 26.

A louer pour tout de suite une belle grande chambre meublée et chauffée, au soleil, avec part à la salle de bains. E. Eml, V7 d'Etra 109, la Courde.

Employé de bureau cherche un

appartement
de deux chambres et cuisine, éventuellement, de deux chambres non meublées. Ecrire à case postale 54, gare, Neuchâtel.

Appartement
de trois ou quatre pièces, avec confort. Région Vignoble ou Val-de-Ruz. Adresser offres écrites à T. N. 178 au bureau de la Feuille d'avis.

Appartement
d'une à trois chambres, avec ou sans confort, est demandé pour tout de suite ou pour époque à convenir. Région Neuchâtel - Saint-Blaise. Adresser offres écrites à T. G. 144 au bureau de la Feuille d'avis.

Appartement
de deux chambres et cuisine, éventuellement, de deux chambres non meublées. Ecrire à case postale 54, gare, Neuchâtel.

Appartement
de deux chambres et cuisine, éventuellement, de deux chambres non meublées. Ecrire à case postale 54, gare, Neuchâtel.

Appartement
de deux chambres et cuisine, éventuellement, de deux chambres non meublées. Ecrire à case postale 54, gare, Neuchâtel.

Appartement
de deux chambres et cuisine, éventuellement, de deux chambres non meublées. Ecrire à case postale 54, gare, Neuchâtel.

Appartement
de deux chambres et cuisine, éventuellement, de deux chambres non meublées. Ecrire à case postale 54, gare, Neuchâtel.

Appartement
de deux chambres et cuisine, éventuellement, de deux chambres non meublées. Ecrire à case postale 54, gare, Neuchâtel.

FEUILLETON de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»
Riez-vous à Suzon
ROMAN
par K. R. G. BROWNE
Traduit de l'anglais par Thaddée
Il dut pour cela attendre un peu, car les occupants du numéro 17 étaient fort absorbés par leurs propres affaires. A vrai dire, un croiseur en branle-bas de combat apparaissant dans l'encadrement de la porte aurait passé inaperçu de l'Amiral. Il ne voyait qu'une personne, ne s'occupait que d'une personne: M. Pépin. Après un instant de stupeur muette, il jeta violemment la clé par terre, s'avança vers le Français, et mettant son visage contre celui de son insulteur :
- Ne continuez pas ! cria-t-il, les poings serrés.
Mr. Smelt poussa un gémissement d'angoisse, car il connaissait l'Amiral de longue date.
- Sir Charles, implora-t-il, je vous en prie ! Souvenez-vous...
- Laissez-moi tranquille ! dit l'Amiral, et d'un revers de bras, il écarta l'hôtelier, qui alla tomber lourdement assis sur le lit.
- Serpent venimeux ! gronda M. Pépin. Rat d'égoût ! Vampire de...
- Qu'est-ce que vous êtes, vous ? hurla sir Charles Quiffen, au paroxysme de la rage. Vous croyez que je vais rester là à me laisser insulter par un fils de poissarde ? Je vous prévient que...
- Messieurs ! Messieurs ! Un peu de tenue, s'il vous plaît ! interrompit sévèrement miss Bunter. Oncle Théo, ne l'exécitez pas davantage, vous le feriez claquer à bref délai.
- Tant mieux ! dit M. Pépin, d'une voix forte. Il est assez vieux pour disparaître. A son âge ! Suborne une faible jeune fille ! Quelle honte !
Un beuglement de fureur lui répondit.
- Vous me le payerez, misérable ! C'est trop fort ! Ah, vous croyez, espèce de sale étranger, que vous êtes en pays conquis dans nos campagnes et que vous pouvez insulter les gens à votre guise ! Eh bien, vous vous trompez, Monsieur, vous vous trompez ! Nous avons une police pour nous défendre, et vous allez voir, chenapan...
- Taisez-vous, reptile ! Ou je vous gifle ! Je n'ai jamais vu de ma vie pareille grossièreté. Fermez ça ou vous vous en repentez. Vous êtes un... un... Ah, je ne sais pas assez de mots anglais !
Et le Français se mit à débiter dans son idiole natal une litanie d'injures accompagnées de gestes assortis. L'Amiral, qui n'avait pas le don des langues, n'y comprenait goutte heureusement. Il devinait toutefois, qu'on ne lui offrait pas des bouquets de fleurs, mais comment endiguer ce flot de paroles ? Autant arrêter une locomotive en pleine vitesse. Ce fut seulement lorsque l'orateur s'arrêta pour reprendre haleine, qu'il put dire :
- C'est assez, assez, assez ! Damnation ! Il faut que les choses aillent bien mal pour que les étrangers de votre espèce envahissent le pays comme des cirons...
- Cirons ? demanda M. Pépin. Qu'est-ce que c'est que ça ?
Miss Bunter, qui écoutait cette conversation avec intérêt, sourit aimablement et expliqua :
- C'est une espèce de vers, oncle Théo, que l'on trouve dans les biscuits, je crois. En somme, une assez sale petite bête.
Si son intention avait été de jeter de l'huile sur le feu, elle y réussit entièrement. Son oncle bondit, comme mordu par un furet, et jeta à l'Amiral un regard qui aurait fait transpirer une salamandre.
- Haaaa ! Je suis un ver, d'après vous ? Eh bien, vous allez voir de quoi un ver est capable !
Au-dessus de la cheminée était suspendue une des innombrables bassinoires qui tenaient une si large place dans la décoration de Ye Olde Peale o'Bells, et avant que les assistants eussent pu prévoir ce qui allait se passer, M. Pépin traversa la pièce, décrocha l'ornement en question et le fit tourner autour de sa tête en marchant droit à l'Amiral avec une agilité surprenante.
- Chameau ! Imbécile ! Serpent dans la peau d'un loup ! Attrape ça, tiens !
Et il fit le geste de frapper, mais dans sa frénésie, il n'avait pas empoigné son arme assez fort, de sorte qu'elle lui échappa des mains en pleine volée et partit comme une fusée dans la direction de la porte. L'Amiral fit un plongeon instinctif, juste à temps ; Mr. Smelt se renversa en arrière sur le lit en poussant un cri horrifié et miss Bunter s'aplatit à la hâte contre le mur, tandis que la bassinoire, semant la consternation sur son passage, disparaissait dans la pénombre éblouissante du corridor.
Alors, dans le silence ému qui suivit, s'éleva la voix, un peu fâchée, mais totalement dénuée de repentir, de M. Pépin.
- Zut ! J'ai été trop vite. Fay, ton oncle est un maladroit. Jamais je n'ai...
Mais ici Mr. Smelt, témoin épouvanté de cette scène, fit un effort héroïque pour affirmer son autorité. Les choses étaient vraiment allées assez loin. Rien n'est plus funeste au bon renom d'un hôtel qu'un crime commis dans la maison, et Mr. Smelt ne se souciait pas d'avoir un des influents personnages du pays, mis à mort dans sa plus belle chambre de façade. Jamais il n'avait vu pareille chose, car les clients qui vident leurs querelles à coups de bassinoires sont aussi rares qu'indésirables, mais il sentait que son intervention devenait nécessaire. Il sauta donc à bas du lit — si tant est qu'on puisse employer le mot sauter, quand il s'agit d'un gentleman gros comme une barrique et d'habitudes sédentaires — et vint se mettre courageusement entre le Français et l'Amiral, en disant, d'un air résolu :
- Voyons, sir, vous ne pouvez pas agir de la sorte dans cette maison !
M. Pépin, toujours aussi exalté, le repoussa, en disant :
- Laissez-moi tranquille et ôtez-vous de là !
Mais Mr. Smelt, de plus en plus persuadé qu'il avait affaire à un fou, ne bougea pas d'une semelle et continua :
- Allons, allons, sir, calmez-vous ! Inutile de vous mettre en colère. Et s'adressant, par-dessus son épaule, à l'Amiral, il ajouta, d'un ton pressant quoique respectueux : «Peut-être que si vous vouliez vous en aller, sir Charles...»
Mais, pour le moment, celui qui avait failli être la victime de M. Pé-

BLANC

Bonne
Qualité
SUISSE

Notre

Lingerie chaude

CHEMISES DE NUIT

interlock, pur coton, saumon ou ciel

890 980 1650

en flanelle unie pur coton

1280



PYJAMAS POUR DAMES

en flanelle pur coton

à fleurs uni

1950 1680

CHEMISES AMÉRICAINES

pour dames, interlock pur coton, bonne qualité, en blanc, saumon ou ciel, tailles 42 à 48

350

CACHE-SEXE assorti, tailles 40 à 46

195

CULOTTE bord côtes, assortie

295

SLIP pour dames, en tricot poreux, pur coton, en blanc, tailles 40, 42, 44

195

CULOTTE pour dames, en tricot poreux, pur coton, en blanc, tailles 42, 44, 46

250

la Nouveauté SA
AU LOUVRE
NEUCHÂTEL



Aux personnes malades, les potions...
Et pour vous notre adoucissant bonbon.

le véritable
sucre de malt
du Dr **Wander**

Il vous rendra d'excellents services grâce aux propriétés expectorantes et adoucissantes de l'extrait de malt; de plus, la finesse de son goût, le fait que notre bonbon est agréablement tendre en font une spécialité appréciée depuis plusieurs générations.



Vous aussi, exigez donc toujours
le véritable sucre de malt du Dr Wander
En vente partout au détail, en sachets et en caissettes.

Boucherie Charcuterie **Rohrer**
Tél. 5 26 05
Hôpital 15, Neuchâtel
la source de la bonne
charcuterie fine
toujours fraîche et pelée
seulement 70 c. les 100 gr.

A vendre
chambre à coucher
neuve, en noyer, de fabrication très soignée et de très belle présentation; lits jumeaux, tables de chevet, coiffeuse avec glace en cristal, armoire trois portes, deux sommiers avec têtes réglables, deux protège-matelas et deux matelas, la chambre complète 2280 fr. Adresser offres écrites à Z. T. 132 au bureau de la Feuille d'avis.

WATERMAN
Plume réservoir, nouveau modèle, pour l'usage quotidien, remplissage automatique, bec or 14 carats
Fr. 25.-
Reymond
Saint-Honoré 9
Neuchâtel

Depuis
quelque temps
je me sens des ailes, je suis gai, alerte, plein de vie. A qui la faute? Tout simplement au petit café que je prends chaque jour et dont l'arôme délicat est un secret du spécialiste
A. FACCHINETTI
Vente et dégustation de cafés
4, rue Purry

Treuil viticole
«Super-Eclair Merano» revisé, à vendre pour cause d'achat d'un plus gros. Prix intéressant. Arrangement moyennant garanties. — Faire offres sous chiffres P. M. 31028 L., à Publications, Lausanne.
SAMEDI TRIPES CUITES
Huttenoche
Tél. 5 13 39

Boucherie des Parcs
BENOIT & GIRARD
Tél. 5 10 95 Parcs 82
Beau bouilli et ragoût de bœuf avantageux

Février...
période de la grippe

Surveillez donc votre alimentation et n'omettez pas les fameux

ZWIEBACKS
hygiéniques au malt
Médaille d'argent Zurich 1939

Weber
VAIANGIN
Nombreux dépôts en ville et dans la région

Tous les combustibles
COMBE VARIN S.A.
Draizes 50 - Tél. 5 22 32

MENAGERES!
Pour vos repas de dimanche
un rôti de porc succulent
ou un rôti de veau
de 1re qualité
depuis Fr. 3.- le 1/2 kg.
Toujours avantageux

A la charcuterie de campagne
A. VOUGA
CORTAILLOD et HALLE AUX VIANDES

MAGNIFIQUE ABAT-JOUR en taffetas rose pour lampadaire quenouille

«Chiffon»
Fabrique d'abat-jour
RUE DU SEYON
(entrée: Dublé 6)

GEINTURES enveloppantes, gaines, ventrières, pour les grossesses, descentes d'estomac, contre l'obésité, etc. Bas prix. Envois à choix. Indiquer genre désiré. R. Michel, spécialiste, Mercerie 3, Lausanne.

Potager à gaz, «Le Réve», quatre feux, une machine à écrire «Hermès» baby et un aspirateur

à enlever tout de suite
Renevey, Poteaux 4, Neuchâtel, tél. 5 30 04.

CHIENS
A vendre «Airedale» terrier, huit mois (pedigree, Berger allemand, deux ans, bon début de dressage, 3me exposition de Berne 1949, noir-feu (pedigree). Prix à discuter. S'adresser à H. Sallin, (Chenil), Cortaillo.

A vendre un VELO en parfait état de marche. Prix: 180 fr. Demander l'adresse du No 191 au bureau de la Feuille d'avis.

Potager à bois
deux trous, bouilloire, four démontable, à vendre. Demander l'adresse du No 193 au bureau de la Feuille d'avis.

Ornement de cheminée
cinq pièces bronze doré et Sèvres, service à thé-café argenté, deux belles appliques Juste, table ministre «Boule», tapis ancien signé, commode marqueterie, casier à musique Louis XVI, violoncelle, machine à écrire, belle cape du soir, robe de bal, manseau, couverts et bijoux. Bas prix, pour cause de départ. — Joly, Berne, Tél. 3 43 85.

COMMERCES à REMETTRE

Entreprise de vitreie encadrements

à Neuchâtel, excellente affaire pour personne active.

Entreprise de menuiserie ébénisterie

dans importante localité du vignoble neuchâtelois.

Commerce de bonneterie-mercerie

de vieille renommée, dans localité du Val-de-Travers.

FIDIMMOBIL
NEUCHÂTEL
Faubourg de l'Hôpital 1
Tél. 5 14 90

OCCASION

Chambre à coucher, deux lits, bonne literie, deux tables de nuit, une armoire à glace, trois portes, un lavabo-glace.

Fr. 890.-

PRESSANT
S'adresser à M. Matile, Breguet 4.

A VENDRE à prix avantageux un complet bleu marine rayé, taille 46, un égouttoir émaillé blanc et une selle de vélo pour enfant. — S'adresser rue Matile 10 a, 1er étage.

Raisinel
Pur concentré de jus de raisin (O.P. 5014)

D'un goût qui rappelle le miel, le Raisinel est davantage qu'une gourmandise: c'est un aliment sain, d'une haute valeur nutritive. Il contient toutes les précieuses vertus du raisin; riche en sucre de raisin et de fruit, en calories, il apporte à l'organisme une utile réserve d'énergie.



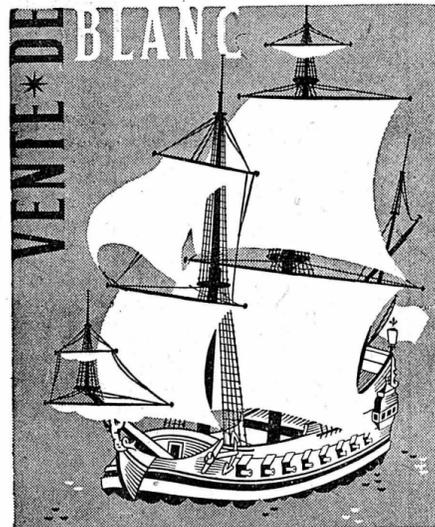
Pour le thé et le déjeuner, le Raisinel pris en tartines constitue une gourmandise nourrissante, particulièrement savoureuse avec les toasts.



Utile à la cuisine, le Raisinel permet de confectionner d'excellents biscuits, pains d'épices, etc.

Raisinel

1 kg correspond à 6 kilos de raisin du Valais
En vente dans tous les magasins d'alimentation Fr. 3.80 le kg
Fr. 2.10 la livre verre inclus, au moins 5% d'escompte et IGHA comprise.



A notre

VENTE DE BLANC

(autorisée par le département de police)

vous avez l'occasion d'acheter des articles de qualité à des prix très avantageux

LINGE DE CUISINE
en pur coton, bonne qualité d'usage, ourlé, avec suspenste, grandeur 44 x 88 cm. 110

LINGE DE CUISINE
en belle qualité de mi-fil, ourlé, avec suspenste, grandeur 43 x 83 cm. 145

LINGE DE CUISINE
en mi-fil blanc, magnifique qualité, ourlé, grandeur 43 x 88 cm. 175

ESSUIE-MAINS
en très beau mi-fil, joli dessin fantaisie, ourlé, grandeur 40 x 83 cm. 145

ESSUIE-MAINS
en mi-fil d'une toute bonne qualité, fond jacquard, grandeur 47 x 88 cm. 195

LINGE DE CUISINE
pur coton, très bonne qualité, carreaux rouges, largeur 45 cm. le mètre 110

LINGE DE CUISINE
mi-fil, qualité solide, lites et carreaux rouges, largeur 45 cm. le mètre 145

ESSUIE-MAINS
mi-fil, qualité supérieure, joli dessin fantaisie, rouge ou bleu, largeur 45 cm. . . . le mètre 150

ESSUIE-MAINS
mi-fil, superbe qualité, fond jacquard, largeur 45 cm. le mètre 190

Profitez de ces bonnes qualités et des prix exceptionnels

Grands Magasins
AU SANS RIVAL
Maison d'ancienne renommée
NEUCHÂTEL

Spécialiste de la Machine à laver Réparations de toutes marques



Rien ne surpasse
MIELE
Fabrication en cuivre avec et sans chauffage 20 ans d'expérience
Ch. WAAG
Manège 4
Tél. 5 29 14, Neuchâtel

MACHINE à COUDRE

d'occasion, «Singer», navette centrale, installée pour repriiser, à pied, avec coffret. Cette machine est revisée et livrée avec garantie.

Facilités de paiement depuis Fr. 20.- par mois
H. WETTSTEIN, Seyon 16 - Grand-Rue 5
Tél. 5 34 24, Neuchâtel.

Obtenir, oui!

SON COSTUME TAILLEUR, mais à un prix comme à nullé part ailleurs.

Obtenir, oui!

SON COMPLET, mais en payant un prix qui satisfait.

A la Mode de Chez Nous
Fabrique de vêtements - Rue des Moulins 31

Le chocolat Tobler
O-rum réchauffe

Tobler-O-rum
DÉLICIEUX CHOCOLAT AU LAIT-NOISSETTE AVEC RAISINS AU RHUM
POUR ADULTES SEULEMENT TOBLER

Chocolat Tobler

Volailles fraîches du pays

- POULETS blancs, notre spécialité Fr. 4.50 le 1/2 kg.
- POULETS très tendres Fr. 3.50 à Fr. 4.— le 1/2 kg.
- POULES à bouillir Fr. 3.— à Fr. 3.50 le 1/2 kg.
- POULARDES au riz grasses Fr. 3.50 le 1/2 kg.
- CANARDS, Fr. 3.— le 1/2 kg.
- POULETS DE BRESSE frais Fr. 5.— le 1/2 kg.
- PIGEONS DE BRESSE au prix du jour
- POULETS U.S.A. prêts à cuire Fr. 4.50 le 1/2 kg.
- LAPINS frais du pays, Fr. 3.— le 1/2 kg.
- LAPINS de Garenne Fr. 2.— le 1/2 kg.

SALAMI
FOIE GRAS, 1er choix
ESCARGOTS au beurre pur

AU MAGASIN LEHNHERR FRÈRES
Neuchâtel Tél. 5 30 92
GROS ET DÉTAIL

ŒUFS FRAIS DU PAYS

Fr. 3.40 la douzaine

ŒUFS FRAIS ÉTRANGERS

Fr. 2.75 la douzaine

R.-A. STOTZER
rue du Trésor

A vendre un camion « Chevrolet »
3 1/2 tonnes, 1939-1940, le tout en parfait état. Téléphone 6 11 12

Occasions

A vendre quelques aspirateurs et cirieuses modèles de ménage et industriels sortant de révision

ELEXA S.A.

ruelle Dublé 1 Neuchâtel Tél. 6 45 23

Sacs à commissions à fermoir



depuis Fr. 17.50

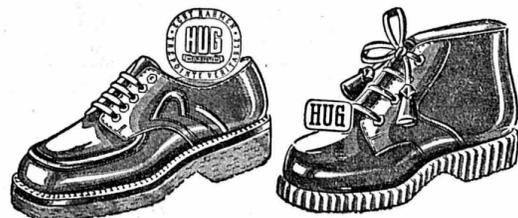
BIEDERMANN
MAROQUINIER NEUCHÂTEL

« PATERNO » blondes, extra le kg. -.90

Belles bananes 1.25 le 1/2 kg.

Mandarines le kg. 1.10

CERUTTI
Primeurs, Grand-rue 7



POUR DAMES

- Pantoufles chaudes Fr. 3.90
- Caoutchoucs > 6.80
- Bottes en caoutchouc > 9.—
- Bottes en caoutchouc avec crémallières > 9.—
- Mules > 12.—
- Après-ski > 29.—
- Bottillons en daim > 29.—
- Après-ski > 35.—
- Souliers décollés, daim ou cuir Fr. 24.— et 19.—
- Richelieu noir > 19.— et 16.—
- Richelieu brun > 24.— et 19.—
- Souliers bas, semelles de caoutchouc > 24.— et 19.—
- Souliers bas, semelles de crêpe > 24.— et 19.—

POUR MESSIEURS

- Pantoufles Fr. 7.—
- Richelieu brun > 19.—
- Richelieu brun > 24.—
- Richelieu brun > 29.—
- Richelieu brun, semelles de caoutchouc Fr. 36.— et 29.—
- Richelieu brun, semelles de crêpe Fr. 36.— et 29.—
- Souliers de ski Fr. 46.— et 39.—
- Caoutchoucs Fr. 6.—
- Snow-boots > 13.—

POUR FILLETES ET GARÇONS

- Pantoufles Fr. 2.90
- Cagnions montants, 32-35 > 7.—
- Souliers bas noirs > 10.—
- Souliers bas noirs, semelles de caoutchouc > 12.—
- Souliers bas, semelles de crêpe noir > 14.—
- Souliers de ski noirs, 27-29 > 19.—
- Souliers de ski noirs, 30-35 Fr. 24.— et 21.—
- Bottes en caoutchouc > 7.80 et 5.80
- Snow-boots Fr. 8.90

POUR ENFANTS

- Pantoufles Nos 18-22 Fr. 1.—
- Bottines, noir ou brun, 23-25 > 7.—
- Richelieu noir > 7.—
- Bottes en caoutchouc Fr. 3.90 et 2.90
- Snow-boots > 6.—

Kurth Neuchâtel

Société coopérative de Consommation

Ça n'a l'air de rien, et pourtant...

grâce à la ristourne

quelle belle économie

réalise, au bout de l'année, un ménage qui achète régulièrement le pain dans nos magasins!

Des prix très avantageux

- ragoût de veau. le 1/2 kg. 2.30
- lard maigre fumé le 1/2 kg. 3.50
- jambon réclame les 100 gr. -.90
- mortadelle . . . les 100 gr. -.75



CHRONIQUE RÉGIONALE

VIGNOBLE

BOUDRY

Soirée de l'« Aurore »

(sp) Samedi et dimanche, notre chœur mixte a donné ses soirées annuelles. Le public a chaleureusement applaudi les belles productions offertes, bien étudiées et bien exécutées sous la direction de M. Richard Baehier, instituteur, nous furent données. Belle cohorte de chanteurs, formant un ensemble très agréable qui gagnerait encore à être renforcé de quelques voix masculines.

La partie théâtrale, « Trois garçons et une fille », comédie en trois actes de Roger Ferdinand, est assez connue pour nous dispenser d'un commentaire. Disons simplement qu'elle fut fort gentiment interprétée par de jeunes amateurs sûrs de leurs rôles et de leur jeu. Tous ont droit à de sincères félicitations.

Un bon point enfin à l'« Aurore », la seule, sauf erreur, des sociétés locales d'adultes qui réussit encore à trouver dans son sein des acteurs et des actrices; alors que la plupart des groupements, non seulement boudryens mais régionaux, sacrifient à la loi du moindre effort, font venir d'ailleurs des troupes aux talents plus ou moins authentiques. Boudry qui, autrefois, était réputé pour ses artistes amateurs, doit à son chœur mixte de conserver la flamme.

CONCISE

Crédit mutuel

(c) C'est devant une nombreuse assistance d'invités et de sociétaires que M. A. Cousin, président, ouvrit la deuxième assemblée annuelle de la Caisse de crédit mutuel de Concise (système Raiffeisen). Dans un bel esprit coopératif, des rapports substantiels furent présentés par les présidents des conseils de direction et de surveillance, M. Fonjallaz, pasteur, et le caissier, M. Debétaz, instituteur. On y relève la marche ascendante et réjouissante de cette jeune association qui compte déjà cinquante membres.

SAINT-BLAISE

Concert de février

(c) Ce concert, organisé chaque année par l'Union cadette, a remporté dimanche soir au temple un grand succès. Notre population avait en effet le grand privilège d'entendre Mme Andréa Ducommun-Otz, soprano, M. Samuel Ducommun, organiste de la Collégiale de Neuchâtel, et M. Etienne Bero, violoniste, ainsi que le petit orchestre de ce dernier.

Ces artistes ont interprété à la perfection des œuvres de Bach, Haendel, Mozart, Raison et de Vivaldi.

CRESSIER

Un membre fidèle

(c) La Société des vigneron de Cressier a tenu son assemblée générale le 29 janvier dernier sous la présidence de M. Pierre Persoz.

Durant l'année écoulée, 39 sociétaires ont été indemnisés pour un montant de 3391 francs 50. Les comptes se soldent par un bénéfice d'exercice de 376 fr. 15.

Il est réjouissant de constater que depuis quatre ans déjà, les membres étant d'une manière générale plutôt épargnés par la maladie, les comptes annuels permettent une augmentation de capital.

VAL-DE-RUZ

SAVAGNIER

Une soirée

(c) Le 4 février, la société locale des Jeunes libéraux se présenta devant un assez nombreux public.

Trois chœurs furent exécutés sous la direction de M. R. Vouga: « Les cloches » de Chappuis; « Chante mon village » de F. Landry et « La chanson du sol natal » de Jaques-Dalcroze.

Puis, avec le concours de quatre demoiselles, quelques amateurs interprétèrent « Tonette ». Ce drame politico-familial en 3 actes, laissa une forte impression sur l'auditoire.

Cette agréable soirée se poursuivit aux sons entraînants de l'orchestre « Albert's » qui ne ménagea pas ses productions.

A noter qu'au cours d'un entracte, des branches de mimosa furent vendues au profit de la Chaine du bonheur, si bien que tous les amateurs de ces fleurs du Midi ne purent être satisfaits.

CHEZARD-SAINT-MARTIN

Soirée du club d'accordéons « L'Alouette »

(c) Le club d'accordéons « L'Alouette » a organisé sa soirée samedi 4 février, à la halle de gymnastique.

C'est sous la direction de M. Gaston Blanchard que ces jeunes surent rendre la première partie du programme, composée essentiellement de marches, valse et polkas, avec une certaine aisance. Il faut relever les beaux « piano » et le rythme qu'obtint le directeur de ses jeunes.

DOMBRESSON

Etat civil

(c) L'arrondissement d'état civil qui comprend les trois communes de Dombresson, Villiers et le Pâquier, a enregistré, au cours de l'année 1949, les inscriptions suivantes: naissances: 2 (sans compter un certain nombre inscrites soit à Neuchâtel, soit à Boudevilliers); décès: 12; mariages: 8.

Il a été procédé à 48 publications de mariages. Le nombre des feuilles ouvertes au registre des familles est aujourd'hui de 1184 pour Dombresson, de 569 pour Villiers et de 426 pour le Pâquier.

VAL-DE-TRAVERS

LES BAYARDS

Notre asile d'enfants

(c) La commission générale de notre asile d'enfants, réunie à fin janvier, a adopté avec remerciements la gestion de l'établissement pour 1949 et donné décharge pour les comptes.

L'actif productif s'élève à 143,374 fr. 85, en augmentation de 742 fr. 18 sur l'exercice précédent.

Si pour la nourriture, le prix journalier par enfant n'a pas subi d'augmentation, il n'en est pas de même du prix de pension journalier qui s'est augmenté de 13 c. et s'élève à 3 fr. 58. Les vêtements et les chaussures sont la cause de cette augmentation.

La ferme a fourni à l'établissement des produits pour une valeur de 8565 fr. et a laissé un bénéfice net de 4145 fr. 30.

Le comité administratif a été complété par la nomination de M. Pierre Chédel, et M. Marcel Giroud fera dorénavant partie de la commission générale.

Le secrétaire relève dans son rapport le dévouement dont font preuve les économies de l'établissement, M. et Mme Lambelet.

Délabement

(c) La soirée annuelle de notre club d'accordéons « La gaité » est toujours attendue avec impatience. Sous la présidence active de M. Hasler, notre club est plein de vitalité, et sous la direction experte de M. Beyeler, nos musiciens marquent chaque année des progrès réjouissants.

Tous les morceaux furent bien enlevés et la comédie, « Ces dames aux chapeaux verts », fut bien rendue par nos artistes amateurs qui surent faire passer aux nombreux auditeurs quelques moments de saine gaieté.

LA COTE-AUX-FEES

Conseil général

(c) Celui-ci s'est réuni le vendredi 3 février.

Application de la nouvelle loi fiscale. — Par un rapport détaillé qui leur fut remis quelques jours auparavant, les conseillers généraux avaient eu le loisir de se former une opinion, de se familiariser avec cette question et de connaître les propositions de l'exécutif.

Les maxima imposés aux communes par cette loi pour le système proportionnel ont contraint le Conseil communal à envisager l'abandon du mode en vigueur jusqu'ici et de le remplacer par le système progressif tant pour la fortune que pour les ressources.

Pour les personnes physiques, l'échelle proposée est la suivante: fortune de 3.80 pour mille à 6 pour mille; ressources de 3.50 pour cent à 6.20 pour cent; et pour les personnes morales, l'impôt communal serait de l'ordre de 80 c. par franc d'impôt communal.

Service des eaux. — Un second arrêté non moins important concernait les modifications au règlement du service des eaux fluviales au règlement du service des eaux.

Le Conseil communal et la commission financière estimant qu'il serait trop exiger des abonnés en leur demandant de faire tout l'effort nécessaire, ont étudié la possibilité d'une réduction des amortissements de la cédule de 100,000 fr. Des démarches ont été entreprises auprès de la Chambre cantonale d'assurance et celle-ci s'est déclarée d'accord pour une réduction de 1000 francs pour quelques échéances à venir. Un nouveau plan d'extinction de la dette a été établi; s'il maintient le laps de remboursement primitivement prévu, il répartit différemment les annuités. Ce fait a permis l'élaboration d'un tarif majoré dans des proportions relativement modestes et plus acceptables variant du 15 pour cent au 20 pour cent.

De plus le mètre cube d'eau est fixé à 50 c. et une perception est exigible de tous ceux qui en préleveront aux hydrants ou à la station de pompage. De cette manière le problème se trouve résolu et la situation redeviendrait normale. Cet arrêté ne soulève aucune objection et il est voté à l'unanimité.

Nouveaux travaux. — Un troisième arrêté est soumis à la sanction du Conseil général, il a trait à la couverture financière des travaux des eaux de la 2me étape. Une somme de 22,000 fr. est nécessaire pour cela. Le Conseil communal se référant à l'arrêté du 15 octobre 1948 demande de pouvoir contracter un emprunt de ce montant auprès de la caisse de crédit mutuel de notre localité. Modalités de ce prêt: taux 3 1/2 %, annuités fixes 1800 fr., durée

25 ans. L'arrêté est accepté sans opposition.

Budget 1950. — Le projet présenté par le Conseil communal suppose des recettes pour 110,206 fr. 10 et des dépenses pour 110,141 fr. 30, laissant ainsi un modeste bénéfice de 64 fr. 80.

Sa lecture ne soulève aucun discussion. Le rapport de la commission ne propose pas de modifications; il relève que les amortissements se montent à 7479 fr. 30. Faisant siennes les conclusions du dit rapport, l'assemblée se prononce pour l'acceptation de ce projet de budget.

NOIRAIGUE

Conférence sur la Bretagne
(c) Un public nombreux s'est rendu dimanche soir, au temple, pour assister à une conférence donnée par M. Eugène Porret, pasteur, et sa femme, de Couvet, sur la Bretagne. Cette belle évocation de la poésie de la mer était illustrée de projections lumineuses.

Un chœur de dames de Couvet, accompagné à l'orgue par M. A. Maeder, exécuta avec autant de finesse que de sentiment des chansons de Th. Botrel, qui formaient un excellent commentaire musical à l'exposé des conférenciers. Deux films démontrèrent combien dans l'échelle des grands airs de la mer et la haute montagne sont rapprochées.

LES VERRIÈRES

Conférence de M. François Clerc
(c) Le cercle « Nicolas de Flue » a été bien inspiré de demander à M. François Clerc, professeur à l'Université, de faire bénéficier les Verrières de son étude sur « Les meurtres de la police et la morale ».

A une époque où les atteintes à la dignité humaine se multiplient, il est extrêmement bienfaisant d'entendre un orateur rappeler, avec autant de mesure et d'objectivité que de largeur de vue, le respect des règles de la morale en matière de police.

Cette conférence publique fut donnée mardi soir dans la grande salle du collège. Les applaudissements qui en soulignèrent la péroraison prouvèrent à l'éminent conférencier qu'il avait été écouté avec le plus vif intérêt.

CARNET DU JOUR

Cinémas
Théâtre: 20 h. 30, Furia.
Rex: 20 h. 30, Boomerang!
Studio: 20 h. 30, Le grand cirque.
Apollo: 20 h. 30, Jour de fête.
Palace: 20 h. 30, Barry.

BLANC

| | | |
|--|---|--|
| Renouvelez votre trousseau avec nos belles qualités en pur coton ou mi-fil | Draps de lit écrus double chaîne 790 13.90 11.20 9.80 | Visitez notre rayon, nous vous préparons un beau trousseau selon votre désir à prix avantageux |
| | Draps de lit blancs double chaîne 950 19.50 16.50 13.50 | |
| | Draps de lit blancs double chaîne 1350 richement brodés 22.— 19.30 15.80 | |
| | Taies d'oreillers assorties 350 richement brodées 7.50 6.75 4.50 3.90 | |
| | Garniture en basin 3 pièces 2540 Fourre de duvet, traverson et taie, belle qualité | |
| | Linge de cuisine mi-fil 165 coton -.95 | |
| | Essuie-mains mi-fil 145 coton -.95 | |
| Linges éponge belle qualité 180 5.50 4.95 3.95 2.95 2.50 | | |
| Lavettes éponge assorties -.45 -.95 -.75 -.60 | | |

AUX **2** PASSAGES
NEUCHÂTEL S.A.

Plus de poches trouées avec nos **PORTE-CLEFS**



nombres systèmes
BIEDERMANN
MAROQUINIER
NEUCHÂTEL

IMPORTANT pour le bon fonctionnement de votre machine à coudre



Aiguilles de 1^{re} qualité pour toutes les marques de machines à coudre
1 aiguille Fr. 0.25
12 aiguilles Fr. 2.50



SEYON 16 GRAND'RUE 5 NEUCHÂTEL
LA MAISON OÙ VOUS SEREZ BIEN SERVIS

A VENDRE

une baignoire en tôle galvanisée, en très bon état (longueur 180 cm, environ), avec rampe à gaz; une paire de ski, bois de frêne, avec deux bâtons en bambou. Adresser les demandes à case postale 445, Neuchâtel.



Est-ce possible, quand il faut cuire et nettoyer? Mais oui! Tout simplement en préparant le samedi à midi — en un clin d'œil — un appétissant

Repas Hero

Plat bernois avec Haricots Hero grande boîte Fr. 3.75
(Contenu: haricots, pommes de terre, 3 tranches de lard et 3 saucisses)

Purée de Pommes Hero grande boîte Fr. 1.30
petite boîte „ -.80

Les prix s'entendent y compris l'iva et sous déduction du rabais ou de la ristourne selon l'usage local.



Conserves Hero **Lentzbourg**

Ménagères, attention!

NOS PRIX

Bouilli le 1/2 kg. Fr. 2.— et 2.25
Rôti le 1/2 kg. Fr. 2.75 et 3.—
Faux filet le 1/2 kg. Fr. 3.25
Filet de bœuf sans os le 1/2 kg. Fr. 5.—

VEAU

Poitrine, collet le 1/2 kg. Fr. 2.25
Roulé à rôtir le 1/2 kg. Fr. 2.50
Epaule le 1/2 kg. Fr. 3.—
Côtelettes 1^{res} le 1/2 kg. Fr. 3.25
Guisseau, filet le 1/2 kg. Fr. 3.50
Tripes cuites le 1/2 kg. Fr. 2.—
Gnagis cuits le 1/2 kg. Fr. 1.—

BOUCHERIE BERGER-HACHEN

Fromage gras du Jura et d'Emmenthal qualité extra Fr. 4.90 le kg.
Vacherins Mont-d'Or extra 50 c. les 100 gr. au détail Fr. 4.20 le kg. par boîte

R.-A. Stotzer
RUE DU TRÉSOR

A VENDRE

un chauffe-bain à gaz, automatique, un compresseur, une règle à calculer, un générateur pour auto-gène, une paire de bottes pour motocycliste, No 43, un moteur 1 C.V. triphasé, une commode-layette. S'adresser: Mail-lefer 24, tél. 5 25 96.

PEUGEOT 100 cm³
moto légère, neuve, à vendre, prix intéressant. Pe-seux, Châtelard 9, téléphone 6 16 85.

Pêche abondante de BONDELLES

Profitez des bas prix
Bondelles prêtes à frire Fr. 1.80 le 1/2 kg.
Filets à Fr. 3.50 le 1/2 kg.

On porte à domicile - Expéditions au dehors
Prix spéciaux pour gros consommateurs

LEHNHERR
FRÈRES Tél. 5 30 92

RADIOS-LOCATIONS
Conditions intéressantes
HUG & CO MUSIQUE NEUCHÂTEL

E. Charlet
HORLOGERIE
BIJOUTERIE
(sous le Théâtre)
NEUCHÂTEL



Bagues brillantes modernes de 800 à 600 fr

A vendre 1500 pieds de fumier de mouton
Zucoone, Planeyse sur Colomblin. Tél. 6 33 11.

Saucissons pur porc
notre spécialité!

Boucherie VUITHIER
Tél. 5 10 68 BASSIN 2

295 BLANC

Une OFFRE à notre rayon de

Rideaux

500 mètres

Tissus de décoration

Pur coton uni

Splendide qualité pour grands rideaux
Se fait en

- brun
- rouille
- rouge
- fraise
- vert
- or
- beige
- bleu

Largeur 120 cm. le mètre

295

VOYEZ NOTRE VITRINE SPÉCIALE

La Nouveauté S.A.
AU LOUVRE
NEUCHÂTEL



L'air vif, le vent, les rayons d'un soleil déjà ardent excitent l'appétit et la soif.

C'est le moment de prendre un OVO SPORT; en effet, l'OVO SPORT dispense en un clin d'œil ses puissantes vertus nutritives à l'organisme, ne charge pas l'estomac et procure cette sensation de bien-être qui donne des ailes.

Aussi le paquet d'OVO SPORT, d'un format réduit, d'un emploi simple, est-il le complément indispensable de l'équipement de tout skieur.

Délicieuse boisson en tout temps

OVO SPORT

fortifie à l'instant



DR. A. WANDER S.A. BERNE

Usego La société d'achat du négociant privé

Bon marché Choix Qualité!

| | | |
|---|-------------------------|------|
| | Prix avec 5% d'escompte | Net |
| Graisse beurrée 10%, plaques de 500g économique et bonne | plaque 1.95 | 1.85 |

| | | |
|--|------------|-----|
| Pois jaunes Victoria cassés, moyens savoureux et bon marché | le kg 1.05 | 1.— |
|--|------------|-----|

| | | |
|--|---------------|-------------------|
| Cassoulets USEGO boîtes de 1 kg un mets nourrissant apprêté en quelques minutes | la boîte 1.10 | 1.04 ⁵ |
|--|---------------|-------------------|

| | | |
|--|---------------|-----|
| Purée de pomme , fine, blanche et sucrée, boîtes de 1 kg. Aromatique. | la boîte 1.05 | 1.— |
|--|---------------|-----|

| | | |
|--|-------------|-------------------|
| Pruneaux délicatesse de Californie cornets de 500 g. Moyens, beaux fruits noir-brillant, de qualité choisie. Contiennent beaucoup de sucre. Enucléation facile. | cornet -.90 | -.85 ⁵ |
|--|-------------|-------------------|

| | | |
|---|---------------|---------------------|
| Savon Marseille USEGO , 72% morceaux de 300 g. | la pièce -.50 | -.47 ⁵ |
| Recherché | 6 mx. 2.75 | 2.61 ^{1/4} |



Disponibles dans les magasins USEGO!

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE NEUCHÂTEL

Cours en six leçons

Donné par M. P.-E. BÉHA, professeur et critique

SUJET: **Le concerto, de Monteverdi à J.-S. Bach**Prix du cours Fr. 20.—
Prix d'une séance isolée Fr. 3.75

Ce cours sera illustré par l'audition phonographique et en particulier par celle des six Concertos Brandebourgeois de Bach.

Inscriptions et renseignements au Conservatoire
106, faubourg de l'Hôpital - Tél. 5 20 53**On cherche Fr. 30,000.-**

avec garantie hypothécaire 2me rang, forts intérêts et remboursement à convenir. — Adresser offres écrites à K. B. 187 au bureau de la Feuille d'avis.

Connaissez-vous

l'appareil à tricoter à la main

« **TRIMAC** »

Démonstration

chaque jour de :

14 à 17 heures ou sur

rendez-vous

Représentant pour le

canton de Neuchâtel:

Mme A. HURNI

4, Clos-Brochet

Neuchâtel - Tél. 5 29 62

Vos pendules

neuchâteloises

ou autres

sont soigneusement

réparées par

Ls A. Bernet

Pendulier à

CERNIER

Travail garanti

VÊTEMENTS USAGÉS

sont réparés

très avantageusement

chez

Charles MEIER

TAILLEUR

Ecluse 9 - Tél. 5 51 36

PRÊTS

de 400 à 2000 fr. à fonction-

naire, employé, ouvrier, com-

merçant, agriculteur, et à

toute personne solvable. Petits

remboursements mensuels.

Discretion absolue ga-

rantie. Timbre-réponse.

Banque Golay & Cie.

Passage St-François 12.

Lausanne

JEUNESSES MUSICALES DE NEUCHÂTEL

LUNDI 13 FÉVRIER, à 20 h. précises

Grande salle des conférences

Premier concert commenté**M. Henri Gagnebin**, directeur du Conservatoire de Genève
M. Béla Siki, pianiste

AU PROGRAMME: BEETHOVEN ET LISZT

Location: « Au Ménéstrel », tél. 5 14 29

Dès mercredi pour les membres - Dès jeudi pour le public

Prix des places: Fr. -.80, 2.—, 2.50 et 3.50

GRANDE ACTIONpour la réparation
d'ustensiles de cuisson

Ménagères, apportez vos ustensiles en aluminium, acier, fonte ou cuivre, nous les aplanissons et remettons en état, remplaçons poignées et manches en quelques jours et à peu de frais. Prix spéciaux durant l'action du

du 13 au 25 février**Quincaillerie LORIMIER**

COLOMBIER

Tél. 6 33 54

PALACE
PROLONGATION**UN TRIOMPHE MÉRITÉ!**Un film suisse inoubliable... tourné au GRAND SAINT-BERNARD
avec**PIERRE FRESNAY****BARRY****ON EN PARLE PARTOUT...
ON VIENT MÊME LE REVOIR...
ON LE CONSEILLE A SES AMIS...**

Car de telles œuvres ne laissent pas et restent à jamais gravées dans les mémoires

**Amenez vos familles, vos amis, vous leur procurerez
deux heures dont ils se souviendront**

ENFANTS MOINS DE 12 ANS PAS ADMIS - FAVEURS SUSPENDUES

Retenez vos billets d'avance: tél. 5 56 66

Toutes places non retirées à 20 h. 20 ne sont plus garanties

SAMEDI, DIMANCHE, JEUDI: MATINÉES à 15 h.

EN 5
A 7

Samedi, dimanche et mercredi à 17 h. 30

Un film sur la résistance italienne

UN JOUR DANS LA VIEavec **AMADEO NAZZARI**

PARLÉ FRANÇAIS

Ménagères

L'aplanissement parfait des fonds de casseroles et marmites par un spécialiste est une garantie de bienfaisance.

Pose de manches, poignées et fonds neufs.

ETAMAGE - SOUDURE - RÉPARATION

E. HALDI

Chaudronnerie

Moulins 45
NEUCHÂTEL**Studio***Un grand film français particulièrement émouvant
qui honore à la fois le cinéma et la France
réalisé avec tact, vérité et grandeur par Georges Pécelet*

VOUS REVIVREZ LE PUISSANT ROMAN DE

PIERRE CLOSTERMANN

qui, à 24 ans, après 2000 heures de vol et 33 victoires, a été proclamé

PREMIER CHASSEUR DE FRANCE**PIERRE CLOSTERMANN**

nous dit à propos du « Grand Cirque »

*« Les héros de ce film ont vécu — sauf Pierre Despont, qui est un personnage composite — et ont été mes camarades. Leur histoire telle qu'elle va vous être présentée est l'expression fidèle de la plus rigoureuse vérité. »***ENFANTS ADMIS
AUX MATINÉES
dès l'âge de 10 ans**

Production Imperator

**PIERRE CRESSOY • BARRÈRE • ALEX DUNDAS • PAMELA KNIFFE • LARQUEY • DELMONT**Dialogues de Kessel. Le montage des combats aériens a été exécuté avec la collaboration de **PIERRE CLOSTERMANN**SOIRÉES à 20 h. 30 - SAMEDI et DIMANCHE: MATINÉES à 14 h. 45 - MATINÉE à 15 h. MERCREDI - MATINÉES A PRIX RÉDUITS: SAMEDI et MERCREDI
Toutes les places retenues et non retirées à 20 h. 15 ne sont plus garanties RETIREZ VOS PLACES D'AVANCE - MERCI - Tél. 5 30 00SAMEDI et
DIMANCHE à 17 h. 30
JEUDI à 15 h.

UN GRAND FILM FRANÇAIS QUI SORT DE L'ORDINAIRE EN 1re VISION

PARIS 1900GRAND PRIX DE LA CRITIQUE FRANÇAISE
PRIX DELLUC 1947Les C.F.F. présentent
mercredi 15 février, à 20 heures
à la Rotonde

Conférences avec projections et films

**Nous veillons à votre sécurité
du Gothard au Tessin**La soirée sera agrémentée de productions par
l'« Union tessinoise » et la chorale « Ondina »

Prix d'entrée: Fr. 1.—

Matinée à 15 h. pour les enfants, prix d'entrée 20 c.
Location aux bureaux de renseignements de la gare
et de la ville

On cherche

10,000 à 20,000 fr.pour 2me hypothèque; selon désir,
très joli logement de vacances à dis-
position. Adresser offres écrites à
P. A. 176 au bureau de la Feuille
d'avis.

Samedi 11 février à 15 heures

OUVERTURE

du Grand Théâtre de marionnettes

à la Salle de la Croix-Bleue
(escaliers des Bercles)« **Rataboum vainqueur** »
Trois tableaux

Une seule représentation

Entrée 60 c. Adultes 1 fr.

Billets en vente à la Bibliothèque Pestalozzi

**LES HOTELIERS
ET LES RESTAURATEURS**ne perdent pas de temps
à écrire des MENUSIls les font exécuter, de même que les
ÉCRITEAUX, les CARTES D'ENTRÉE
et les autres travaux qu'ils utilisentpar l'IMPRIMERIE CENTRALE,
6, rue du Concert, à Neuchâtel**ATTENTION... Mesdames**Pour vos grands nettoyages
et revues de printemps.
Lessivage de cuisine.

Retenez une bonne adresse:

LOUIS MOLLIET & FILS
ECLUSE 41 - NEUBOURG 11 - Tél. 5 38 73**SKIEURS**

Dimanche 12 février 1950

LA BERRA

Départ Place de la Poste à 7 h. 30

Prix Fr. 8.—

Librairie BERBERAT sous l'hôtel du Lac
Téléphone 5 28 40
AUTOCARS WITTEW Téléphone
5 26 68

CHRONIQUE RÉGIONALE

JURA BERNOIS

SAINT-IMIER

Un gros incendie

Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers 1 heure du matin, un violent incendie s'est déclaré dans le bâtiment de la fabrique « Berna », à Saint-Imier, qui abrite plusieurs entreprises industrielles.

La partie supérieure du bâtiment a été détruite.

Les dégâts sont importants.

AUX MONTAGNES

LA BRÉVINE

Une tempête de neige entrave la circulation

(c) L'hiver a été bien doux jusqu'ici, il semble s'être réveillé dans la nuit de mercredi à jeudi. Un vent violent a chassé des rafales de neige et au matin de jeudi, routes et chemins étaient obstrués.

En direction du Locle, la chasse-neige avait passé très tôt pour débayer les routes, mais sur la route des Verrières, l'autobus ne put pas « foncer » et, entre le village et les Varodes, il se trouva pris dans les amas de neige et dut rebrousser chemin.

VAL-DE-TRAVERS

Abondantes chutes de neige

(c) Dans la nuit de mercredi à jeudi et durant la journée d'hier presque continuellement, la neige est tombée abondamment au Val-de-Travers.

LES BAYARDS

Referendum

(c) Les électeurs se prononceront prochainement sur l'augmentation de 10 % du taux de l'impôt proportionnel sur les ressources, adoptée par le Conseil général le 26 janvier. La demande de referendum a abouti et les listes, portant les signatures de quarante-neuf électeurs, ont été déposées au Conseil communal.

A LA FRONTIÈRE

La grève dans l'horlogerie française

Bien qu'une réunion paritaire ait eu lieu récemment pour tenter de mettre fin à la grève dans l'industrie horlogère du Doubs, la confirmation de la grève a été votée à la majorité, notamment dans les secteurs de Montreuil, Villers, Charquemont et Dampierrière où les ouvriers ont repoussé les propositions patronales.

La situation reste à peu près inchangée à Besançon, sauf aux établissements LIP où l'on note une certaine reprise du travail à la suite de propositions personnelles faites par la direction de cet établissement.

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

| ACTIONS | 8 fév. | 9 fév. |
|-------------------------|--------|--------|
| Banque nationale | 740.- | 740.- |
| Credit fonc. neuchât. | 675.- | 680.- |
| La Neuchâteloise, as g | 720.- | 720.- |
| Câbles élec. Cortaillod | 5300.- | 5300.- |
| Ed. Dubled & Cie | 785.- | 790.- |
| Clément Portland | 1475.- | 1480.- |
| Tramways Neuchâtel | 500.- | 500.- |
| Richard Holding S.A. | 315.- | 315.- |
| Etablisse. Perronod | 515.- | 515.- |

| OBLIGATIONS | 8 fév. | 9 fév. |
|----------------------------------|---------|--------|
| Etat Neuchât. 2 1/2 1932 | 102.50 | 102.- |
| Etat Neuchât. 3 1/2 1933 | 101.50 | 101.50 |
| Etat Neuchât. 3 1/2 1942 | 106.- | 106.- |
| Ville Neuchât. 3 1/2 1937 | 102.50 | 102.50 |
| Ville Neuchât. 3 1/2 1941 | 103.- | 103.- |
| Ch.-de-Fonds 4 1/2 1931 | 102.50 | 102.50 |
| Tram Neuch. 3 1/2 1946 | 101.- | 101.- |
| Klausen 3 1/2 1931 | 101.- | 101.- |
| Et. Perronod 4 1/2 1937 | 100.50 | 100.50 |
| Richard 3 1/2 1941 | 101.- | 101.- |
| Taux d'escompte Banque nationale | 1 1/2 % | |

Bourse de Zurich

| OBLIGATIONS | 8 fév. | 9 fév. |
|-------------------|--------|------------|
| 3 % C.F.F. diff. | 100.80 | 105.60 % d |
| 3 % C.F.F. | 100.80 | 104.90 % d |
| 3 1/2 % Emp. féd. | 101.40 | 101.30 % d |
| 3 1/2 % Emp. féd. | 108.- | 108.10 % d |

| ACTIONS | 8 fév. | 9 fév. |
|-----------------------|--------|--------|
| Union banques suisses | 888.- | 890.- |
| Credit suisse | 807.- | 806.- |
| Société banque suisse | 793.- | 796.- |
| Motor-Columbus S.A | 500.- | 507.- |
| Aluminium Neuchâtel | 1848.- | 1855.- |
| Nestlé | 1280.- | 1289.- |
| Sulzer | 1580.- | 1595.- |
| Sodec | 62.- | 62.- |
| Royal Dutch | 230.- | 230.50 |

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

Billets de banque étrangers

Cours du 9 février 1950

| | Aceteur | Vendeur |
|--------------------|---------|---------|
| Francs français | 1.10 | 1.13 |
| Dollars | 4.27 | 4.30 |
| Livres sterling | 10.30 | 10.50 |
| Francs belges | 8.50 | 8.65 |
| Florins hollandais | 98.- | 100.- |
| Petites coupures | | |
| Lires italiennes | —64 | —67 |

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

COURS DES CHANGES

Cours du 9 février 1950

| | Demande | Offre |
|-------------------|------------|------------|
| Londres | 12.23 | 12.26 |
| Paris | 1.22 | 1.24 1/2 |
| New-York officiel | 4.28 1/2 | 4.30 1/2 |
| Libanone | 14.60 | 14.90 |
| Stockholm | 84.32 1/2 | 84.72 1/2 |
| Bruxelles | 8.58 1/2 | 8.60 1/2 |
| Prague | 8.72 1/2 | 8.77 1/2 |
| Amsterdam | 114.82 1/2 | 115.32 1/2 |
| Oslo | 61.07 | 61.37 |

Société de banque suisse

Dans sa séance du 8 février, le conseil d'administration de la Société de banque suisse a approuvé les comptes de l'exercice 1949. Après affectation de 3,136,093 francs 71 aux amortissements (en 1948 4,784,383 fr. 58) le bénéfice net s'élève à 15,564,564 fr. 37 contre 15,578,445 fr. 44 en 1948.

Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires qui aura lieu le 3 mars prochain d'allouer 500,000 fr. à la caisse de pensions, 1,000,000 fr. à la réserve pour constructions nouvelles, de fixer le dividende à 6% comme l'an dernier, d'attribuer 4,000,000 fr. à la réserve spéciale et de reporter le nouveau 1,342,901 fr. 76, contre 1,181,565 fr. 59 l'année précédente.

LA VIE NATIONALE

La réorganisation nécessaire de la radio suisse

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

En septembre 1940, la commission de gestion pria l'un de ses membres, M. Rossi, député du Tessin, de développer un modeste « postulat » pour demander une législation sur la radio.

L'orateur, montrant l'état de choses contre lequel il s'élevait, mettait le doigt sur la plaie en disant :

« Il est difficile d'admettre que le service très important et complexe de la radiodiffusion, qui touche aux domaines de la culture, de la politique, de la presse, de l'art, de la religion, de la propagande, des droits d'auteurs, etc., puisse être fondé tout simplement sur l'article premier de la loi fédérale du 14 octobre 1922, réglant la correspondance télégraphique et téléphonique, loi édictée à une époque où la radiodiffusion suisse était encore à ses débuts et ne préoccupait point les pouvoirs publics. La nécessité d'une loi réglant la matière de la radiodiffusion s'impose de toute évidence. Tout en admettant que l'administration des P.T.T. est tout à fait indiquée pour procéder aux installations techniques du service de la radiodiffusion et à la perception des taxes d'abonnement, on ne peut guère comprendre qu'on lui confie la mission de gardienne et de propagatrice de notre culture. »

Car c'est là le paradoxe. Puisque la Confédération doit donner à la radiodiffusion, qui a tout le caractère d'un service public, son statut fondamental, la logique exigerait, semble-t-il, que les deux corps de l'édifice, l'appareil technique d'une part, les programmes d'autre part, fussent placés sur le même plan, sur un pied d'égalité face à l'autorité de concession, au pouvoir politique.

Eh bien non ! On a, pour des raisons de commodité — car on ne peut s'expliquer autrement pareil

non-sens — subordonné le service des programmes au service technique, l'activité créatrice de l'esprit à la mécanique chargée de le diffuser.

En effet, le Conseil fédéral a chargé, ce qui est bien naturel l'administration des P.T.T. d'installer et d'entretenir les émetteurs, comme aussi d'encaisser les taxes, mais en plus, il a fait de cette même administration, l'autorité de surveillance de la S.S.R. qui prépare les programmes et qui en a les responsabilités.

Dans ces conditions, il arrivait ceci, surtout pendant la guerre, que le directeur général de la radiodiffusion suisse ne pouvait se faire entendre ou du chef du département des postes et chemins de fer ou du Conseil fédéral que par l'intermédiaire de la direction des P.T.T., quand le chef de cette régie le jugeait opportun et désirable.

Ainsi placé entre les directeurs des studios, qui ont toujours et fort heureusement lutté avec courage contre les tendances autocratiques de l'administration pendant les années les plus difficiles et une « autorité de surveillance » qui prétendait commander en maîtresse, il aurait fallu au directeur de la S.S.R. un tempérament et un caractère d'acier.

Aussi, la réforme la plus urgente consiste-t-elle à remettre les choses à leur juste place, à donner au service des programmes, à l'activité intellectuelle et artistique qui doit trouver son expression dans les émissions radiophoniques, l'autonomie complète à l'égard de l'administration dont le rôle, utile et nécessaire, se bornera aux tâches techniques.

Après cela seulement, on pourra demander au directeur général de la S.S.R. de veiller avec succès aux intérêts qui lui sont confiés.

G. P.

Un débat houleux au Grand Conseil vaissain

SION, 9. — Le Grand Conseil, dans sa séance de jeudi, a adopté en première et en deuxième lecture un décret majorant pour 1950 de 25 % le taux de l'impôt cantonal.

M. Pitteloud, chef du département de l'instruction publique, a répondu à des accusations portées contre le Conseil d'Etat et à des attaques dirigées contre les fonctionnaires. Un député radical voulut interrompre l'orateur, respectant le règlement. Toute la députation radicale quitta brusquement la salle et le débat se poursuivit en l'absence des députés de l'opposition radicale.

Mise en liberté de Richard Thut à Genève

GENÈVE, 9. — Appelée mercredi à statuer sur une demande de mise en liberté de Richard Thut, père de la petite Lucile, victime de sa marâtre, la chambre d'accusation a décidé la mise en liberté sous caution de vingt mille francs.

Communiqués

Ciel et enfer

Chacun a un ciel à gagner et un enfer à éviter. Il est certain que tous jouiront d'une vie future dans l'au-delà. Sera-ce avec les bienheureux ou avec les réprouvés ? L'enfer est-il éternel ? M. A. Meyer présentera l'évidente biblique à sa prochaine conférence, dimanche soir, à la Salle des conférences.

Emissions radiophoniques

Vendredi

SOTTENS et télédiffusion : 6.55, l'anglais par la radio, 7.10, le bonjour matinal, 7.15, inform. 7.20, œuvres de Rossini, 11 h., de Beromünster : émission commune, 12.15, le mémento sportif, 12.20, le courrier du skier, 12.30, une sélection d'opéras : Paganini-Lehar, 12.40, vous écoutez, ce soir... 12.45, signal horaire, 12.48, inform. 12.55, une valse mexicaine, 13 h., les visiteurs de la semaine, 13.10, une suite d'orchestre : Wand of Youth, d'Elgar, 13.25, Sonate, op. No 3 de Beethoven, 13.45, Quintette en ut majeur de Pierre-Henri, 14.20, sign. horaire, 14.30, on est seul... de Sacha Guitry, 22.30, inform. 22.35, la voix du monde, 22.50, le chemin du rêve

BEROMÜNSTER et télédiffusion : 7 h., inform. 10.20, émission radiocolleaire : La bataille de Neuenegg, 11 h., fragments d'opéras de Puccini, 12.30, inform. 12.40, concert par le Radio-Orchestre, 13.25, C. Dumont et son orchestre, 13 h., disques demandés 14.20, menuiserie de chambre, 18.30, notes du carnet d'un reporter, 18.50, piste et stade, 19.10, chronique mondiale, 19.30, inform. 20.05, L'expédition de Kontiki, 21.35, le coin des arts, 22.30, Peter Stadler, pianiste.

La plupart des produits suisses d'exportation pourront entrer librement au Canada dès le 1er avril

BERNE, 9. — A la mi-novembre 1947, le Canada fut amené à restreindre très fortement ses importations, car ses réserves de devises étaient tombées à 500 millions de dollars, minimum nécessaire à la couverture de sa monnaie. Deux catégories de pays furent établies pour les marchandises dont l'importation était contingente, les « scheduled countries » auxquelles le Canada payait leurs fournitures en dollars des Etats-Unis pour leur éviter une pénurie de dollars et qui comprenaient les Etats de l'Amérique centrale et la Suisse. Tous les autres pays sont considérés comme « non-scheduled countries ». Ces derniers, disposant d'un permis d'importation général pratiquement illimité, pouvaient livrer au Canada des marchandises qu'ils tiraient habituellement de la Suisse, laquelle ne pouvait, dorénavant, exporter au Canada que des quantités limitées. Cette mesure affecta principalement les textiles, l'horlogerie, les tresses pour la chapellerie, ainsi que l'agriculture.

La Suisse a immédiatement protesté contre cette discrimination. Un certain nombre de contingents additionnels ont bien été accordés en 1948, mais la situation resta peu satisfaisante, si bien qu'à la fin de 1948, la Suisse s'est demandée si elle ne devait pas prendre des mesures de défense. L'année dernière, les restrictions d'importation pour les montres furent abrogées. Il en fut de même pour les fromages et les tresses pour chapeaux. De plus, les attributions annuelles de devises pour voyages en Suisse furent portées de 150 à 2500 dollars par tête.

Le Canada a fini par admettre la Suisse parmi les « non-scheduled countries » dès le 1er avril 1950. A la date du 1er juillet 1950, une série de produits qui figuraient jusqu'à ce jour sur la liste des marchandises dont l'entrée au Canada était interdite pourront de nouveau être admises à l'importation. C'est-à-dire qu'à partir du 1er avril 1950, les marchandises suisses bénéficieront de l'autorisation générale d'importation qui n'était accordée jusqu'ici qu'aux « non-scheduled countries ». Ainsi, la plupart des produits suisses d'exportation pourront entrer librement au Canada. Cela représente un important allègement pour l'industrie suisse du textile et pour le Canada de Stoffes pour cravates, des broderies, des rubans de soie et des tissus de coton.

La session du Grand Conseil fribourgeois. — (c) Le Grand Conseil, sous la présidence de M. Théodore Ayer, a poursuivi hier l'étude du projet de loi fiscale. Il a adopté les principes de l'imposition des personnes physiques. Dans l'impôt sur le revenu sont comprises toutes les recettes du contribuable provenant d'une activité lucrative. L'article 27 fixe le barème de l'impôt sur le revenu. Les taux sont les suivants : 1.25 à 3.50 % pour un revenu allant de 500 à 5000 fr., 3.5 à 5.50 % de 5001 à 10,000 fr.; la progression continue jusqu'à 9 % pour les revenus dépassant 35,000 fr. Comme cette échelle donne lieu à des divergences, son examen a été rejeté après la discussion des considérations générales.

Aujourd'hui, vendredi, le Grand Conseil procédera à la sélection du nouveau conseiller aux Etats à celle du trésorier d'Etat et d'un suppléant au tribunal cantonal.

Le jugement du procès des « Oisillons »

Les principaux prévenus sont condamnés à des peines de prison avec sursis

VEVEY, 9. — Le tribunal de police correctionnelle du Pays-d'Enhaut a rendu jeudi, à 11 h. 15, son jugement dans le procès des « Oisillons ».

Pour incendie par négligence, homicide par négligence, lésions corporelles par négligence, il a condamné Esilda Berthod, 60 ans, à 12 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 3 ans et aux 12/25 des frais ; Emile Turrian, 69 ans, charpentier, président de la commission d'inspection des Immeubles, à 4 mois de prison, avec sursis pendant 2 ans et aux 4/25 des frais ; Ernest Favre, ferblantier, 41 ans, à 3 mois de prison avec sursis pendant 2 ans et aux 3/25 des frais. Le tribunal a libéré Frédéric Demareux, ancien négociant, de la poursuite pénale et l'a condamné aux 2/25 des frais ; il a libéré Mme Marguerite Demareux, propriétaire du chalet « Les Oisillons », de la poursuite pénale, ainsi qu'Emile Henchoz, 52 ans, maître ramoneur, le soldo des frais étant à leur charge.

Le tribunal a alloué aux époux Elise Gotlib et Marie Lanier, à Genève, leurs conclusions civiles, par 249 fr. Il a donné acte aux autres parties civiles de leurs réserves.

Le tribunal a alloué en outre, pour frais d'intervention pénale pour Stella Marchant, 800 fr., aux époux Piatti, à Genève, 1200 fr., aux époux Favre, à Lausanne, 1200 fr., aux époux Alltheer, à Genève, Rohrbach, à Genève, Meyer, à Genève, Monnet, à Genève, Bouvard, à Genève, aux époux divorcés Bonnet, à Genève, solidairement entre eux 2000 francs.

Les sommes allouées seront supportées par les condamnés et par les accusés libérés, condamnés à une partie des frais, soit à Mlle Berthod les 10/19, à Turrian 4/19, Favre 3/19, Demareux 2/19.

Le tribunal a ordonné la levée du séquestre placé sur tout ou partie du chalet « Les Oisillons ».

Une nouvelle séance de la commission chargée d'éclaircir l'affaire de Saint-Antoine

Un de nos correspondants de Genève nous écrit :

La commission parlementaire genevoise, chargée d'enquêter sur l'affaire de Saint-Antoine, s'est réunie, jeudi après-midi, pour entendre de nouveaux témoins au sujet de la déclaration dans laquelle M. Herliet se rétractait d'avoir porté des accusations contre M. Duboulois dans le journal « Polich », déclaration qui avait été signée par M. Herliet dans le but d'obtenir un prêt de 5000 fr. de la part d'un ami politique de M. Duboulois, conseiller d'Etat.

Le premier témoin entendu fut M. Foex, ancien juge d'instruction et actuellement juge à la Cour de cassation, à qui M. Herliet s'était confié après avoir signé sa déclaration et qui confirme les dires de ce dernier.

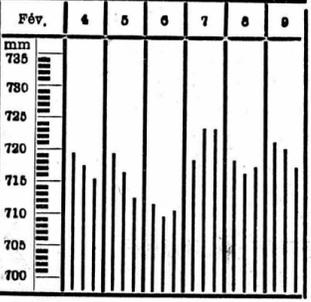
Il fut encore entendu M. Chevallaz, commerçant, dont le nom figurait dans la déclaration en question, qui s'étonne que son nom ait été mêlé à cette affaire. Interrogé par les députés, il répondit qu'il était en froid avec M. Duboulois à la suite d'un différend d'ordre privé survenu il y a quelque temps.

M. Duboulois dépose une plainte pénale

GENÈVE, 9. — A la suite de déclarations faites devant la commission chargée d'enquêter sur les incidents de la prison de Saint-Antoine par M. Conrad Herliet à propos d'une affaire de signature portée par ce dernier dans l'hebdomadaire « Polich » contre M. Duboulois, conseiller d'Etat, ce dernier vient de déposer une plainte pénale en calomnie contre M. Herliet. L'ouverture d'une information a été ordonnée.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 9 février. Température : Moyenne : 0.3 ; min. : -0.7 ; max. : 2.4. Baromètre : Moyenne : 720.2. Eau tombée : 9.9. Vent dominant : direction : sud-ouest ; force : très fort. Etat du ciel : Couvert. Pluie et grésil pendant la nuit ; neige et pluie depuis 13 h.



Prévisions du temps. — Temps variable, d'abord couvert avec précipitations. Température en hausse, en plaine au-dessus de zéro degré. Vents par moments très forts du secteur ouest. La prévision de la nébulosité est difficile. De belles éclaircies sont probables au cours de vendredi.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Durant ces dernières semaines

Trois cents personnes se sont enfuies d'Allemagne orientale

BERLIN, 9 (Reuter). Pour échapper à une action d'épuration entreprise envers les partis bourgeois en Allemagne orientale, 300 personnes, parmi elles, des politiciens, des ministres de province, se sont enfuies, vers Berlin, durant ces dernières semaines. Dans les cercles du parti chrétien-démocrate de Berlin ouest, on a compté plus de 120 personnes réfugiées à Berlin durant les 15 derniers jours. Le parti démocrate indépendant en compte 180, tous des membres de ce parti habitant jusqu'alors la zone soviétique.

La grande masse de ces réfugiés se compose de fonctionnaires du parti, dont un ministre libéral-démocrate. Jusqu'à présent la pression a été exercée principalement par le parti socialiste unitaire sur les membres démocrates-chrétiens, mais on s'attend à ce qu'elle s'exerce également sur le parti libéral-démocrate. En général la police de la zone orientale semble rester passive à l'égard de ces réfugiés.

Encore des fuites vers Berlin

BERLIN, 9 (A.F.P.). — Le chef de la police criminelle de Cottbus, en zone soviétique, le socialiste-communiste Paul Berger, s'est réfugié dans les secteurs occidentaux de Berlin, annonce l'agence de presse allemande D.P.A. Il a déclaré que ses convictions de véritable communiste ne lui permettaient plus de participer à la politique de l'Allemagne orientale. Sous le régime d'Hitler, Berger avait émigré en U.R.S.S.

D'autre part, le professeur de théologie Erich Faecher, président du parti chrétien-démocrate en Saxe-Anhalt, s'est réfugié dans les secteurs occidentaux de Berlin à la suite de violentes attaques socialistes-communistes du parti. Il a déclaré renoncer à toutes ses fonctions à l'intérieur de son parti.

Le général Franco reçoit deux financiers

L'un d'eux est Suisse

MADRID, 9 (A.F.P.). — Le vice-président de la Chase National Bank, M. Alfred Barth, est arrivé mercredi à Madrid, où il a été aussitôt reçu en audience par le général Franco.

M. Barth était accompagné par un financier suisse, M. Victor Oswald, résident depuis de longues années en Espagne, qui avait été reçu la semaine dernière par le ministre espagnol du commerce et de l'industrie, M. Suarez.

Dans les milieux officiels, on ne donne aucune précision sur la portée de cette entrevue, mais dans les milieux financiers espagnols, on n'exclut pas que la présence de M. Barth à Madrid ait pour objet de fixer l'utilisation des crédits ouverts au gouvernement espagnol par la Chase National Bank, contre le dépôt d'or effectué à Londres au début de l'année 1950.

Autour du monde en quelques lignes

En FRANCE, l'hypothèse d'un élargissement prochain d'Henri Béraud est retenue par la presse parisienne.

En ALLEMAGNE OCCIDENTALE, l'Association des anciens habitants d'Heligoland a protesté contre l'utilisation de l'île comme champ d'exercice pour les avions étrangers.

En ANGLETERRE, un voyageur de Genève, âgé de 22 ans, a été condamné hier par un tribunal de New-Sussex à un an de prison pour avoir importé illégalement 1000 livres sterling et tenté de faire passer en contrebande 2275 montres. Sa peine terminée, il sera expulsé. Il devra, en outre, payer une amende de 12,693 livres.

Devant un tribunal londonien, l'Italie a perdu le procès qui l'opposait à la société chargée par le gouvernement britannique de l'administration de biens appartenant à l'ex-roi Victor-Emmanuel III.

En ITALIE, les délégués des fédérations de la C.G.T. libre se sont prononcés, hier, en faveur de l'unification des forces syndicales libres.

En POLOGNE, le défilé des témoins s'est poursuivi hier au procès Robienau.

AU CAIRE, Abd el Krim, dans des déclarations publiées par la revue « Akher Lahza », menace de faire appel à l'U.R.S.S. pour obtenir « la libération » de l'Afrique du nord.

A GENÈVE, on annonce qu'un accord vient d'être conclu entre les autorités américaines d'occupation en Allemagne et le ministère tchécoslovaque de l'intérieur pour le transfert de Tchécoslovaquie en Allemagne de 20,000 personnes d'origine allemande.

En CHINE, le général Tehang Yitong, porte-parole du ministère de la défense nationale du Koumintang, a affirmé que les forces nationalistes, repliées dans les contreforts du Tibet, contrôlaient toujours la province de Sikiang.

Les sports

ECHECS

Au Club d'échecs de la Côte de la Côte a passé l'une de ses plus belles et intéressantes soirées de la saison, à l'occasion d'une séance de simultanéités offerte par le champion de Neuchâtel, M. Henri Rey. Après deux heures et demi de lutte, M. Rey obtint le remarquable résultat de 13 parties gagnées sur 14, ne perdant que contre H. Menzel, champion du club local.

La soirée se déroula dans une belle ambiance d'amitié, et la séance fut un entraînement utile à tous les joueurs du petit club.

Enfants admis AU REX

SAMEDI ET DIMANCHE

L'idée de David Rousset fait son chemin

Une « commission française sur l'existence des camps de concentration » vient d'être constituée

PARIS, 9 (A.F.P.). — La « Commission française sur l'existence des camps de concentration » vient d'annoncer sa constitution. Elle groupe toutes les organisations d'anciens déportés de toutes opinions à l'ex

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Une Ecole suisse de maîtrise pour droguistes a les meilleures chances de s'installer à Neuchâtel

Actuellement, il y a près de 1200 droguistes en Suisse. En 1900, les vendeurs de drogues n'étaient pas organisés professionnellement. Le statut du métier s'est organisé étape par étape. Un règlement concernant l'organisation des examens professionnels supérieurs pour droguistes, plus couramment appelé règlement de maîtrise, attend pour entrer en vigueur que des locaux adéquats permettent un enseignement des diverses disciplines dans les meilleures conditions possibles. Autrement dit quand sera créée l'Ecole suisse des droguistes, ce texte, qui a pour base la loi fédérale sur la formation professionnelle et qui sera le parachèvement d'une organisation entreprise depuis longtemps, pourra entrer en vigueur.

Dès sa fondation en 1905, la Société suisse des droguistes songea à développer les connaissances des jeunes apprentis. L'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel disposait de vastes locaux récemment aménagés. On y organisa les cours pour apprentis. Le nombre des élèves venant des diverses régions de la Suisse augmenta au cours des années. En 1920, on ouvrit une seconde classe. Dès 1938, il y en eut une troisième.

D'écôle pour apprentis, l'institution devient une école de maîtrise

C'est en 1942 que survint un changement important. Au lieu d'être ouverte à des apprentis, la section des droguistes de l'Ecole de commerce reçut des droguistes titulaires du diplôme de capacité et qui préparent l'examen de maîtrise. Les cours pour apprentis, décentralisés, ont toujours lieu dans divers cantons suisses. Les élèves doivent les fréquenter un jour par semaine pendant les quatre ans que dure leur apprentissage.

Mais, pour devenir patron, pour s'établir comme droguiste, il faut encore un stage de quatre ans, au cours desquels il est recommandé, en vue d'examen théoriques, de suivre pendant une année les cours de l'Ecole des droguistes.

Le diplôme de maîtrise couronnant les examens théoriques et pratiques qui ont lieu à la fin de ces quatre ans de stage est décerné par l'Association suisse des droguistes. Il est reconnu par certains cantons et exigé par d'autres. Pour avoir les meilleures chances de se mieux qualifier, plus d'une cinquantaine de stagiaires suivent chaque année à Neuchâtel les cours de la section des droguistes de l'Ecole de commerce.

Longs pourparlers...

Depuis 1943, l'Association des droguistes a mené des pourparlers en vue de la création d'une Ecole suisse de maîtrise. Pour satisfaire aux exigences des nouveaux programmes et pour permettre un enseignement satisfaisant de cette profession artisanale, il faut un équipement scolaire et notamment des laboratoires qu'on ne peut plus trouver dans les installations actuelles de l'Ecole de commerce.

Comme il est prévu que les cours — certains d'entre eux du moins — doivent être donnés dans la langue maternelle des stagiaires, comme d'autre part les plus jeunes élèves ont en tout cas une vingtaine d'années, la cohabitation des droguistes et des autres élèves de l'Ecole de commerce était délicate. La commission de l'Ecole, ainsi que la direction, l'ont compris.

Il a été prévu d'aménager des locaux lors de la réalisation de la deuxième étape du Centre scolaire. Puis, dès mai 1949, les pourparlers se sont orientés vers une autre solution: l'utilisation, par les droguistes, pour la création d'une nouvelle école indépendante, de l'ancien orphelinat de l'Ecole.

L'A.D.E.N. a très efficacement appuyé les projets de l'Association suisse des droguistes et elle a prié le Conseil communal de prendre l'affaire en mains et de s'en occuper plus activement.

... sur le point d'aboutir
Un fonds, essentiellement alimenté par les droguistes suisses, d'abord, puis une fondation pour l'achat d'un

MERCURIALE DU MARCHÉ DE NEUCHÂTEL

du jeudi 9 février 1950

| | | |
|--------------------|---------|-----------|
| Pommes de terre | le kilo | — 0.40 |
| Raves | — | — 0.40 |
| Choux-raves | » | 0.40 0.50 |
| Carottes | » | 0.80 1.30 |
| Poireaux blancs | » | 1.50 1.90 |
| Poireaux verts | » | 0.90 1.10 |
| Leitues | » | 1.50 1.70 |
| Choux blancs | » | 0.50 0.60 |
| Choux rouges | » | 0.60 0.70 |
| Choux Marcellin | » | 0.60 0.70 |
| Choux de Bruxelles | » | 1.50 1.60 |
| Choux-fleurs | » | 1.10 1.30 |
| Endives | » | 1.50 1.95 |
| Alfalfa | » | — 1.50 |
| Oignons | » | 0.60 0.80 |
| Pommes | » | 0.70 1.20 |
| Noix | » | — 1.70 |
| Châtaignes | » | — 2.10 |
| Oufs | la douz | — 3.72 |
| Beurre | le kilo | — 9.77 |
| Beurre de cuisine | » | — 9.34 |
| Fromage gras | » | — 4.90 |
| Fromage demi-gras | » | — 3.78 |
| Fromage maigre | » | — 2.47 |
| Miel | » | — 7.50 |
| Vianne de bœuf | » | 5.60 5.20 |
| Vache | » | 4.70 5.20 |
| Mouton | » | 4.80 8.— |
| Cheval | » | 3.60 6.— |
| Porc | » | 6.20 8.— |
| Lard fumé | » | 8.— 8.50 |
| Lard non fumé | » | 7.— 8.— |

immeuble et son utilisation comme école suisse de maîtrise des droguistes, ont été créés. Le bureau du conseil de cette fondation, reconnue depuis lors par la Confédération, a son siège à Neuchâtel.

Des études poussées ont été faites. Un rapport a été déposé il y a quelques semaines par l'Association suisse des droguistes, étudiant l'ensemble de la question au point de vue financier et prévoyant des subventions cantonales et communales. L'autorité communale a accepté d'entrer en pourparlers sur la base de ce rapport. Elle va elle-même renseigner prochainement le Conseil général sur ses intentions. Une démarche auprès du département cantonal de l'instruction publique a abouti à d'heureux résultats. Il en est de même de l'entrevue qui a eu lieu mercredi à Berne à l'O.F.I.A.M.T. Les accords de principe des instances cantonales et fédérales à l'octroi de subventions sont encourageants.

Il reste à souhaiter que la ville déploie les efforts qu'il faut pour la création de l'Ecole suisse des droguistes qui, bientôt, décernera un diplôme fédéral de maîtrise. Non seulement ce seront cinquante à soixante élèves qui, de toute la Suisse, viendront chaque année passer plusieurs mois à Neuchâtel, mais ce sera une occasion nouvelle — et une revanche d'une récente déconvenue — d'illustrer le slogan « Neuchâtel, ville d'études ».

LA VILLE

Au tribunal de police II

A. I. circulant aux Parcs, sur une chaussée enneigée glissante, au volant de son automobile, n'a pas pu éviter une camionnette arrêtée devant lui. La vitesse de 40 km.-h. n'aurait pas été exagérée en temps ordinaire. Mais étant donné les circonstances du jour, il y a manqué de maîtrise, que M. B. Houriet, président, sanctionne par une amende de 20 francs.

Une chute dans les escaliers

Hier soir, à 19 h. 15, la police locale a été appelée à intervenir dans un immeuble de la rue du Roc, où un septuagénaire avait fait une chute dans les escaliers. Il avait été victime d'une petite attaque.

EN PAYS FRIBOURGEOIS

VILLAREPOS

Issue mortelle

M. Louis Folly, âgé de 61 ans, agriculteur à Villarepos, près de Morat, avait fait une chute sur l'aire de sa grange et s'était fracturé le crâne. Il est décédé à l'hôpital sans avoir repris connaissance.

RÉGIONS DES LACS

LA NEUVEVILLE

Soirée de la fanfare

(c) Notre société de musique, qui célébrera cette année le centième anniversaire de sa fondation, a donné sa soirée annuelle samedi dernier. Un riche programme avait été préparé et fut très bien exécuté.

Sous la direction de M. A. Fasolis, professeur, la partie musicale, encadrée de deux marches, comprenait trois morceaux de choix: « L'or et l'argent », valse de F. Lehár, l'adagio de la « Symphonie du nouveau monde », de Dvorak, et la célèbre ouverture « La pie voleuse » de Rossini. Quant à la partie théâtrale, elle fit tressaillir les nombreux auditeurs qui virent se dérouler le drame poignant, « La corde cassée », trois actes de L. Thurière.

Dimanche de l'Eglise

(c) A l'occasion du traditionnel dimanche de l'Eglise bernoise, le Conseil synodal avait proposé comme sujet de méditation « L'Eglise et le sport ». La coutume demandée, si possible, que ce soit un laïque qui traite le sujet proposé. M. M. Blinzi, préfet de Moudon, introduit par le pasteur Etienne, a développé le sujet d'une façon magistrale, nous montrant l'Eglise dans laquelle le sport fut introduit et dont celui-ci s'éloigna ensuite à certaines occasions.

Le chœur de l'Eglise encadra ce service religieux en exécutant la cantate de Bach et la « Bénédiction » de Roger Vuataz.

YVERDON

Un cycliste que les remords ne tourmentaient pas

Récemment, à Yverdon, un jeune employé perdit dans la rue une enveloppe contenant 700 fr., qu'il venait d'apporter auprès d'une cliente.

Deux jours après, on pria, par l'intermédiaire des journaux, de rapporter cette somme contre une récompense de 100 fr. La police apprit alors qu'un cycliste, roulant derrière le jeune homme, avait ramassé l'argent. On fit une perquisition chez le cycliste, où l'on découvrit l'argent volé. L'indélicat personnage a été remis à la disposition du juge d'information. La somme a été restituée à son légitime propriétaire.

MORAT

† M. Dinichert

Ce matin est mort, à Morat, M. Dinichert, âgé de 60 ans. Il avait été frappé d'une attaque d'apoplexie et s'était alité, il y a deux jours. Il était le neveu de M. Dinichert, ancien ministre de Suisse en Suède. Le défunt avait occupé des situations importantes comme industriel et commerçant. Il était membre de la Chambre de commerce et des diverses associations politiques radicales du district.

Un cycliste se jette contre un passage à niveau

Un cycliste habitant dans la région de Morat, M. Ernest Born, âgé de 30 ans, rentrait à Salvingny à vélo. Il parvint à la sortie de la ville de Morat sur la route de Berne. Le passage à niveau du Schutzenrain était fermé. Comme il circulait de nuit, il se jeta contre les barrières et tomba sur les rails. La garde-barrière s'empressa de le relever et de le placer sur le bord de la voie.

Le train arriva peu après et M. Born peut être heureux d'avoir échappé à la mort. Son vélo est hors d'usage et lui-même est blessé mais peu gravement.

VAL-DE-RUZ

Où il est de nouveau question de l'école secondaire intercommunale

(sp) Mercredi soir, à l'hôtel de commune de Dombresson, sous la présidence de M. Alexandre Cuche, les représentants des communes du Pâquier, de Villiers, de Savagnier et d'Engollon, se sont réunis pour revoir cette question déjà longuement discutée et que nous avons à plusieurs reprises traitée dans ces colonnes.

Bien que les communes de Savagnier et d'Engollon aient accepté la dite convention, tandis que Villiers la refusait catégoriquement, toutes ont tenu à se faire représenter, pour revoir la répartition des charges. Celles-ci, telles qu'elles sont prévues, soit 60 % au prorata des élèves et 40 % au prorata de la population, sont tout à fait défavorables aux finances des petites communes.

Aussi, après un exposé précis avec chiffres de l'appui M. Bonjour, administrateur communal au Pâquier, et après un long échange de vues, l'assemblée décide de demander la répartition des charges dans la proportion de 90 % au prorata des élèves, et 10 % au prorata de la population. Avant d'en référer à l'autorité compétente cette décision sera communiquée officiellement à toutes les communes intéressées, en leur demandant de se rallier à cette proposition. Nul doute qu'après avoir établi les calculs utiles, plusieurs communes viendront se joindre à cette proposition.

CHEZARD-SAINT-MARTIN

Succès sportifs

(sn) Nous apprenons que des jeunes gens de notre localité ont participé et se sont bien classés à la course de descente « Chuffort-Villiers », organisée dimanche dernier par le Ski-club de Dombresson.

M. Veuvre, premier en 4' 46", gagne un challenge offert par des industriels de Dombresson. J. Blandinier et D. Diacon se sont classés 3me et 5me.

VILLIERS

Cinéma sonore

(c) Mercredi soir eut lieu à la salle communale, une séance de cinéma sonore, donnée par le « Ciné-circuit-Jura ». C'était la toute première fois que ce genre de spectacle fut présenté dans notre village. Le public très clairsemé avait tenu à se déplacer ce qui risque de décourager les organisateurs de telles séances, et comme notre village n'est déjà pas gâté en manifestations et divertissements... « Rendez-vous aux Champs-Elysées » avec Jules Berry et Pierre Larquey, tel était le titre du film présenté. Celui-ci fut précédé d'un documentaire et de diverses actualités françaises.

JURA VAUDOIS

Des chamois ont été aperçus aux Aiguilles-de-Baulmes

Des skieurs ont aperçu dans la région rocheuse qui couronne les Aiguilles-de-Baulmes un groupe de chamois, et selon les dires d'un chasseur de la région, il doit se trouver une dizaine de chamois dans ce massif rocheux, inaccessible à l'homme. Ce même chasseur aurait aperçu des marmottes vivant sur les pentes escarpées du Suchet.

Il y a septante ans, notre lac gelait presque entièrement

Tous les gosses et bien des adultes ont rêvé que le lac pourrait un jour geler; qu'on s'aventurerait sur cette grande plaine de glace qui brillerait sous le soleil et le ciel bleu et que, même, on pourrait atteindre l'autre rive. Ce qui nous semble irréalisable, avec nos hivers si doux que la neige peu à peu renonce à nous visiter et les quelques glaçons qui se baladent au long des quais et qui nous font presque crier au miracle.

Et pourtant, sans regarder dans la nuit des siècles, aux temps où nos ancêtres étaient vêtus de peaux de bêtes, on découvre qu'il y a septante

ans seulement, au courant de l'hiver 1879-1880, le lac gela entièrement dans sa partie orientale, jusque devant Bevaix.

Le vent du nord avait soufflé durant tout le mois de janvier et un épais brouillard se traînait sur la plaine et le lac. Une zone de glace se forma qui partait du môle de la Thielle et suivait parallèlement le bord du lac jusque devant Avenne. Malgré le brouillard, des patineurs s'aventuraient sur ce champ de glace, quelques-uns même poussèrent une petite pointe jusqu'à la Saugy. Ces imprudences provoquèrent la mort de trois de nos concitoyens celle, entre autres, de M. Da-

vid Perret, commandant, mort qui fut déplorée dans tout le canton. Quand le brouillard eut disparu peu à peu, on distingua la rive opposée. On apercevait de larges bancs de glace, couverts de givre, qui, se détachant de la masse principale, devant le grand marais, flottaient sur le lac en direction de l'ouest. On croyait voir un bras de mer polaire, parsemé de banquises.

Le dimanche 8 février, le brouillard se dissipa enfin. Du sommet de la colline du Mail, on apercevait toute la surface orientale du lac recouverte de glace. Seule, une pe-

diverse voies se formèrent au cours des jours qui suivirent. Quand les glaces disparurent, on remarqua que ces voies d'eau correspondaient aux traînées blanches qui se forment sur le lac quand le vent souffle et qui sont provoquées par ce que déversent les canaux d'égoûts.

Le 17 février, la voie d'eau s'élargit et de nombreuses flaques d'eau, sur le grand massif de glace, annoncèrent le dégel général. Toujours dans le « Messenger boiteux », on lit que dans l'après-midi du 19 février, « il se forma des fissures transversales dans le grand massif qui subsis-



Le lac gelé d'après un dessin de P. Bouvier fait le 8 février 1880.

ans seulement, au courant de l'hiver 1879-1880, le lac gela entièrement dans sa partie orientale, jusque devant Bevaix.

Le vent du nord avait soufflé durant tout le mois de janvier et un épais brouillard se traînait sur la plaine et le lac. Une zone de glace se forma qui partait du môle de la Thielle et suivait parallèlement le bord du lac jusque devant Avenne. Malgré le brouillard, des patineurs s'aventuraient sur ce champ de glace, quelques-uns même poussèrent une petite pointe jusqu'à la Saugy. Ces imprudences provoquèrent la mort de trois de nos concitoyens celle, entre autres, de M. Da-

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en quatrième et septième page.

tite voie d'eau se faufilaient entre la glace à la hauteur de Préfargier.

« Le « Messenger boiteux » de cette époque nous dit que « la vue de cette vaste nappe d'eau congelée, d'un bleu foncé dans sa plus grande partie, saupoudrée de givre par-ci par-là, sillonnée capricieusement de lignes nacrées, offrait, surtout au coucher du soleil, un spectacle saisissant. »

Le lendemain, MM. Weber et de Rougemont, professeurs, accompagnés de leur collègue, M. Raoul Pictet, de Genève, s'avancèrent sur la glace jusqu'aux trois quarts du lac, à l'ouest de Cadrefin. Ces explorateurs poussaient devant eux un bateau pour s'y réfugier au cas où la glace céderait sous leur poids. Le résultat de leurs observations fut communiqué à la Société des sciences naturelles. Ils constatèrent entre autres que l'épaisseur de la glace variait entre 2 et 30 cm. selon les endroits.

« Le lendemain, MM. Weber et de Rougemont, professeurs, accompagnés de leur collègue, M. Raoul Pictet, de Genève, s'avancèrent sur la glace jusqu'aux trois quarts du lac, à l'ouest de Cadrefin. Ces explorateurs poussaient devant eux un bateau pour s'y réfugier au cas où la glace céderait sous leur poids. Le résultat de leurs observations fut communiqué à la Société des sciences naturelles. Ils constatèrent entre autres que l'épaisseur de la glace variait entre 2 et 30 cm. selon les endroits. »

« Le vent d'ouest qui continua à souffler, poussa les banquises vers le nord-est et le 20 février, au matin, toute la glace avait disparu de la surface du lac. Seuls subsistaient encore quelques vestiges dans le fond de la baie de Saint-Blaise et dans celle du grand marais. »

« Pareil phénomène ne s'était pas produit depuis l'hiver 1830 et à cette époque, on ne mentionnait rien de tel depuis l'an 1695. »

Esaii XLII, 10.

Les enfants et petits-enfants de feu Edouard Guinand, à la Chaux-de-Fonds, Corcelles et Schaffhouse, ainsi que les familles alliées, ont le chagrin d'annoncer le décès de

Madame veuve Léa GUINAND

leur très chère mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a reprise à Lui à l'âge de 83 ans, jeudi 9 février, à 2 heures.

Corcelles, 9 février 1950.

L'ensevelissement aura lieu samedi 11 février 1950, à 14 heures.

Domicile mortuaire: Corcelles, avenue Soguel 11.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

L'Eternel est ma force.

Monsieur Paul-Henri Vuille, à Bevaix;

Madame Germaine Jacot, à Neuchâtel;

Messieurs Paul et André Vuille, à Genève;

Monsieur Albin Hostettler, à Couvet, les familles parentes et alliées.

ont la douleur de faire part du décès de

Madame Paul-Henri VUILLE

née Marie HOSTETTLER

leur chère épouse, maman, marraine, sœur et parente, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 76me année, après une courte maladie supportée avec courage.

Neuchâtel, le 9 février 1950.

Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Jean III, 16.

L'inhumation, sans suite, aura lieu dimanche 12 février, à 13 heures, au cimetière de Bevaix.

Culte à la chapelle de la Maladière, à 12 h. 30.

Domicile mortuaire: hôpital de la Providence.

Madame et Monsieur Olivier Girod-Renaud, à Aubonne, leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne, Aubonne et Bière;

Monsieur et Madame Samuel Renaud, à Neuchâtel,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de leur bien chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et parente,

Mademoiselle Louise RENAUD

que Dieu a reprise à Lui, subitement, dans sa 63me année.

Aubonne, le 9 février 1950.

Où, les biens et la miséricorde m'accompagneront tous les jours de ma vie et j'habiterai dans la maison de l'Eternel pour longtemps. Ps. XXIII, 6.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, samedi 11 février à 16 heures.

Culte à la chapelle du crématatoire.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Mon cœur est dans la joie, mon esprit dans l'allégresse et mon corps repose en sécurité. Ps. XVI, 9.

Madame et Monsieur Maurice Moriggi-Hoffmann, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel et à Muttenz;

Madame F. J. Hoffmann-McLane et ses enfants à Londres.

Monsieur et Madame Pierre Hoffmann-Goering et leurs enfants, à Enneshaden;

Monsieur et Madame Marc de Montmolin et leurs enfants, aux Ponts-de-Martel;

Monsieur et Madame Walter Guest-Rognon et leur fille, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, parente et amie,

Madame Vve Fritz HOFFMANN

née Elisa JAKOB

survenue ce matin, dans sa 78me année, après une longue maladie.

Neuchâtel, le 8 février 1950. (Vieux-Châtel 23.)

L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 10 février.

Culte au crématatoire à 17 h. 15.

On est prié de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser au Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse (ch. post. IV 2860)

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Le comité de la Société fraternelle de prévoyance, section de Neuchâtel, a le regret de faire part à ses membres du décès de

Madame Elisa HOFFMANN

membre actif.

Mademoiselle Suzanne Bertschi, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Arthur Bertschi, à Zurich;

Madame et Monsieur Jean Graubertschi et leur fille Françoise, à Neuchâtel;

Madame Louise Christinat, ses enfants et sa petite-fille, à Neuchâtel;

Madame Anna Gerber, à Berne;

Monsieur et Madame Willy Jordan et leur fille Ariane, à Vevey;

Monsieur Eugène Touchon, à Neuchâtel,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Frédéric BERTSCHI

leur cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a repris à Lui dans sa 80me année.

Neuchâtel, le 8 février 1950.

Le soir étant venu, Jésus dit: « Passons à l'autre bord. » Marc IV, 35.

L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 10 février, à 13 heures.

Culte pour la famille au crématatoire. Domicile mortuaire: Trois-Portes 16.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Rédacteur responsable: R. Braïchet